VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 4 AVRIL 1934 — NUMERO 44

Adresses ...
Canada - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LE BLANC-SEING EST EN SUSPENS

La Chambre est partie en vacances sans avoir réglé la question des secours aux chômeurs—Les critiques de l'opposition—La conférence de l'Ouest ajournée

OTTAWA — Les députés sont partis en vacances sans avoir voté le bill du gouvernement à propos des secours aux chômeurs, en d'autres termes, le bill des pouvoirs discrétionnaires et du blanc-seing.

Mardi, cela s'annonçait déjà. Dès la reprise du débat mercredi, en comité plénier, la chose devenait évidente.

Le chef de la Cécéeffe, M. Woodsworth, a commencé par dire que l'adoption de la mesure devrait être ajournée jusqu'après les vacances de Pâques, pour permettre au gouvernement d'employer ce répit à réfléchir et de venir, si l'on peut dire, à résipiscence.

Puis le leader libéral a déclaré, à son tour, que son parti ne pouvait laisser passer en vitesse une pareille mesure. L'opposition officielle a plusieurs amendements à soumettre, en les motivant. Cela ne peut se faire en une courte séance. Si le bill ne passe pas avant les vacances de Pâques, le gouvernement doit en porter la pleine responsabilité. Il ne dépendait que de lui de soumettre cette mesure à la chambre plus tôt dans la session.

La force brutale de la minorité

Le premier ministre a déjà menacé la Chambre de la force brutale de la majorité. Le chef de l'opposition aurait pu employer une expression identique: la force brutale de la minorité. C'est en effet la gauche oppositionniste qui dominait alors la situation. M. Mackenzie King n'a pas manqué de l'indiquer. Le bill, après avoir été voté en deuxième lecture, était à l'étude par le comité plénier. Cette étude terminée, la formalité de la troisième lecture ne pouvait se faire immédiatement que du consentement unanime de la Chambre. Et la formalité de la troisième lecture était indispensable pour que le bill pût être référé u Sénat, voté par lui en vitesse et ratifié comme certains autres bills l'ont été, en fin d'après-midi. Or, la gauche n'était pas en faveur de l'acquiescement unanime.

Comme résultat, à partir du premier avril, le gouvernement fédéral ne sera plus autorisé à faire des déboursés pour les secours aux chômeurs. Cette autorisation ne lui sera de nouveau donnée qu'après la rentrée des Chambres, le 9 avril.

Il n'y a pas de doute cependant qu'en définitive le gouvernement n'obtienne ce qu'il demande. Peut-être acceptera-t-il de mettre de l'eau dans son vin, c'est-à-dire d'atténuer les pouvoirs discrétionnaires et de remplacer le blanc-seing par la demande d'une somme d'argent bien définie. Quoi qu'il advienne, le gouvernement pourra plus tard compter sur la force brutale de sa majorité.

Critiques de l'opposition

Avant l'adoption du bill en deuxième lecture, l'ancien ministre libéral des Postes, M. Pierre Veniot, a reproché au gouvernement de n'avoir pas surveillé d'assez près la dépense par les provinces et les municipalités des deniers fédéraux. D'après le rapport du vérificateur général des comptes, un commencement d'enquête a démontré que des abus ont été commis en 1932. Des listes de paie, pour les travaux de secours aux chômeurs, ont été grossies. Une surveillance étroite de la dépense des deniers fédéraux s'impose sans retard.

Au Nouveau-Brunswick, on projette d'entreprendre par exemple des travaux de voirie qui coûteraient au bas mot $10,000,000. Cette province est déjà en dette pour environ $68,000,000. C'est plus qu'elle n'en peut porter. L'Etat fédéral n'a pas à se mêler des affaires des provinces mais il a bien le droit de dire son mot quand il s'agit de dépenses qu'il doit rencontrer en partie.

Le plan Gordon pour établir des chômeurs sur des terres est bon mais il faut tenir compte de ce fait que bien des municipalités ne sont plus en mesure de payer leur part, $200, de l'octroi de $600 qui est accordé à chaque colon. Le gouvernement fédéral devrait payer les deux tiers de l'octroi, en demandant à la province de payer le reste.

M. Veniot parle de petits scandales qui se seraient produits au Nouveau-Brunswick à propos des travaux de secours et des distributions de secours. Il prétend que des conseillers municipaux se sont fait payer leurs pas et démarches à propos des secours aux chômeurs.

Dans chaque province, une commission spéciale devrait être chargée de l'administration du fonds de secours; les municipalités ne devraient pas être appelées à contribuer pour plus de 20 pour cent à ce fonds et la part du fédéral et du provincial devrait être de 40% dans l'un et l'autre cas; les travaux de secours entrepris, à parts égales, par le fédéral et le provincial, ne devraient être autorisés qu'après une enquête par un ingénieur de l'Etat fédéral; une surveillance étroite de la dépense des fonds de secours devrait être établie.

Un incident imprévu

Entre temps, il a été question des garanties accordées par le gouvernement à la **Canadian Cooperative Wheat Producers, Ltd.**, coopérative de vente qui avait été chargée de prendre des mesures d'urgence pour empêcher une baisse trop accentuée des prix du blé, en 1931. Tandis que MM. Mackenzie-King et Lapointe blâmaient le gouvernement d'avoir agi, en cette matière, sans consulter le Parlement, sans l'informer de ses intentions, il s'est produit un fait assez rare dans le monde politique parlementaire. Un oppositionniste libéral assez en vue dans un parti, M. John Vallance, de Battleford-Sud, a donné raison au gouvernement à propos du secret de ses transactions avec la coopérative du blé. "Il m'arrive assez souvent," note-t-il, de trouver à redire contre les actes du gouvernement pour que je ne le blâme pas quand je considère qu'il a raison."

Nous restons de la S. D. N.

Le gouvernement n'a l'intention de présenter aucune mesure à la Chambre des Communes ou au Sénat à propos de la sortie du Canada de la Société des Nations et, de plus, le gouvernement n'a jamais donné son assentiment à un avis de motion dans ce sens qui a été soumis à la Chambre haute, ces jours derniers, par le sénateur MacRae. C'est la réponse faite aux Communes, par le premier ministre, M. Bennett, à une interpellation de M. Ernest Lapointe.

Les quatres provinces de l'Ouest

Une conférence devait avoir lieu à Ottawa, le 5 avril, entre les représentants du gouvernement fédéral et ceux des gouvernements des quatre provinces de l'Ouest à propos de la situation financière de ces dernières. A la demande des provinces concernées, cette conférence a été remise à une date ultérieure, qui n'a pas encore été arrêtée. Le premier ministre, M. Bennett, a annoncé la chose aux Communes.

Nouvelles Brèves

Dauphin, Man—John Sklepowich 49 ans, fermier du district de Kosiw, est mort des suites de l'attaque d'un taureau furieux. L'accident fatal est arrivé pendant qu'il essayait de changer la corde qui attachait l'animal à sa stalle dans l'étable.

St. Jean — Un des plus vieux prêtres du diocèse de St-Hyacinthe est décédé dans la personne de M. le chanoine J. Charles Cormier, curé de Saint-Athanase d'Iberville. Il était âgé de 83 ans et curé de St-Athanase depuis près de 32 ans.

Québec — Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a présidé une cérémonie spéciale pour les chauffeurs de taxis de la ville, à la chapelle de l'adoration perpétuelle de la Basilique.

Québec — Tous les catholiques de Hakodaté, Japon, ville qui a été ravagée par un désastreux incendie, sont sains et saufs, dit un cablogramme reçu de Mgr André Dumaz, administrateur apostolique du diocèse de Hakodaté.

Toronto — Avant la fin de cette année, la partie d'Ontario de la route transcanada aura été terminée et les automobilistes pourront voyager à partir de l'est de la province jusqu'au Manitoba.

Paris — Les Belges sont les seuls touristes étrangers dont le nombre ait augmenté en France. Ils ont été de 41,350 en 1932, au lieu de 38,-00 en 1929.

Londres — Le gouvernement projette de modifier la loi de manière à empêcher tout à fait la vente de billets de loterie en Grande-Bretagne.

Tokio—Presque tout à fait remis de la pneumonie qu'il contracta l'automne dernier, le ministre du Canada, M. H. M. Marler, s'embarquera pour son pays le 13 avril.

Washington — Edward Kenney, démocrate du New-Jersey, a présenté une résolution pour accorder à Albert Einstein, le grand savant qui quitta l'Allemagne sous le régime de Hitler, le titre de citoyen américain.

Berlin— Après une manifestation antisémite à Gunzenhausen, en Bavière, un Juif de l'endroit s'est pendu et un autre a été trouvé blessé à mort.

Detroit — Martin-J. Insull, qui a lutté un an et demi contre une ordonnance d'extradition, est aujourd'hui prisonnier de la police de Chicago, qui le tient à la disposition de la justice de l'Illinois.

Cité Vaticane — Le Souverain Pontife a loué l'oeuvre accomplie par le président Roosevelt, pendant une audience privée qu'il a accordée à Mgr Rohlman, évêque de Davenport. Le Pape estime que le président fait un effort vraiment chrétien dans un esprit tout chrétien, et il se dit heureux de constater les résultats obtenus.

MONSEIGNEUR EMILE YELLE, P.S.S.

Souvenir des fêtes de sa consécration épiscopale à Notre-Dame de Montréal et de son arrivée à Saint-Boniface—Une magnifique brochure de 200 pages

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, la publication d'une brochure-souvenir consacrée aux fêtes de la consécration épiscopale de Son Excellence Mgr Emile Yelle et de son arrivée à Saint-Boniface. Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'elle vient de paraître.

C'est une magnifique brochure de 200 pages grand format, mais de prix populaire, que tous aimeront à lire et à conserver. On y trouve le récit complet des cérémonies du sacre, d'après les journaux de Montréal, le texte des adresses, sermons, discours et allocutions prononcés à cette occasion.

Dans la deuxième partie, "Saint-Boniface et l'Ouest", la brochure reproduit les nombreux comptes rendus de la "Liberté" consacrés à l'arrivée de Mgr Yelle à Saint-Boniface et aux fêtes qui se sont déroulées à cette occasion avec le texte des adresses, poésies de circonstance, etc.

La troisième partie renferme un choix des principaux articles des journaux et revues du Canada publiés sur le nouvel archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. On y trouve même deux pages inédites fort attachantes sur son rôle peu connu comme directeur du Grand Séminaire de Montréal et doyen de la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal.

Pour finir, la première lettre pastorale de Mgr Yelle et la première circulaire à son clergé.

Nos sincères félicitations à M. l'abbé Léonide Primeau, archidiacre, qui a compilé tous ces documents et en a surveillé la publication.

La brochure est en vente au prix très populaire que voici:

$0.35 l'unité, et franc de port, $0.40.

$3.60 la douzaine; franc de port, $4.20.

$25.00 le cent, plus les frais de transport.

S'adresser à M. l'abbé Léonide Primeau, Archevêché de Saint-Boniface, Manitoba.

LA SEMAINE SAINTE A ROME

Grandioses et touchantes cérémonies dans la Basilique Saint-Pierre et dans les autres églises de Rome—Pèlerins venus de toutes les parties du monde

Cité du Vatican — Une cérémonie aussi touchante que grandiose a eu lieu au soir du Jeudi-Saint, dans la Basilique Saint-Pierre, en présence d'une foule énorme de pèlerins venus de toutes les parties du monde. Précédés par le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de la Cité du Vatican, sept prélats traversèrent l'église en cortège, tenant dans leurs mains un calice de cristal. Le cardinal Pacelli seul portait un calice de vermeil. Les huit officiants montèrent les degrés du maître-autel, dépouillé de tous ses ornements, et répandirent sur la pierre de l'autel de l'eau et du vin, en souvenir de l'eau et du sang qui sortirent du côté de Jésus, lorsque le centurion l'eut transpercé de sa lance.

Après cette cérémonie, les prélats revinrent au centre de la nef pour y vénérer les reliques de la Passion de Notre-Seigneur, des morceaux de la Croix, la lance du centurion et le voile de Véronique sur lequel Jésus imprima ses traits divins.

Reliques vénérées

Des reliques de la Sainte-Croix furent d'ailleurs vénérées dans trois autres grandes basiliques de Rome; Saint Jean-de-Latran, Saint-Paul-hors-les-murs et Sainte-Marie-Majeure. Les foules furent extrêmement nombreuses à la messe des présanctifiés dite jeudi dans toutes les églises. A Saint-Pierre le Pape présida lui-même la cérémonie qui fut faite par le cardinal Pacelli dans la chapelle Sixtine.

Le Vendredi-Saint

Les cloches des églises et des couvents de Rome, si célèbres dans le monde entier, se sont tues jeudi matin après le Bénédictus de la messe, pour ne se faire entendre qu'à l'angélus de midi samedi, annonçant aux fidèles la résurrection du Christ. Au cours de la matinée et de la soirée de vendredi, la Passion de Jésus-Christ fut commentée par de nombreux prédicateurs. Les pèlerins étrangers se succédèrent sans répit à la Scala Santa dont ils montèrent les marches à genoux en récitant des prières. Au haut des degrés se trouve une peinture sur bois représentant la figure de Jésus et que l'on prétend être l'oeuvre de l'apôtre Saint Luc.

Les trois tuniques

Pendant les jours saints, trois églises exposèrent à la dévotion des fidèles une tunique de laine pourpre, sans couture, et reconnues officiellement comme étant, chacune d'elles, celle que portait Jésus dans sa montée au Calvaire. Ces trois tuniques tachées de sang et de sueur portent une usure, à l'épaule droite, que l'on prétend avoir été faite par le bois de la croix. A l'église d'Argenteuil en France cette tunique sera exposée jusqu'au 21 mai, clôture de l'Année Sainte. Elle n'avait pas été montrée en public depuis l'année 1892; elle appartient à la très vieille église depuis des siècles et aurait été donnée à Charlemagne par l'impératrice Irène qui régnait à Bizance.

Les deux autres tuniques prétendues authentiques sont conservées à Turin, en Italie, et à Trèves, en Allemagne.

Le Samedi-Saint

Le Cardinal Pacelli alluma le feu de Pâques samedi matin à Saint-Pierre en faisant jaillir des étincelles d'un briquet. Le "nouveau" feu symbolise la résurrection.

Le cierge pascal du Pape mesure huit pieds de haut et trois pouces de diamètre. Il fut béni par le Cardinal Pacelli, qui chanta la messe du Samedi-Saint au Vatican et qui bénit les reliques se rapportant à la Passion et la mort du Sauveur.

Des cérémonies du même genre se sont déroulées à Saint-Jean-Latran, à Saint-Paul-hors-les-Murs et à Sainte-Marie Majeure.

Ce fut une journée de réjouissance dans tout le pays. Les prêtres allèrent de porte en porte, bénissant les vestibules, les chambres des maisons privées et les bureaux des édifices publics.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'érection du nouveau diocèse de Saskatoon

Le 19 mars, en la cathédrale Saint-Paul, Son Excellence Mgr James McGuigan, archevêque de Régina, a procédé à la cérémonie solennelle de l'érection du nouveau diocèse de Saskatoon. On croit que le titulaire, Son Excellence Mgr Gerald Murray, sera intronisé le 18 avril.

Voici les limites officielles du diocèse de Saskatoon:

A l'Ouest: Les limites civiles de la province de l'Alberta et de la province de la Saskatchewan.

Au Nord: La ligne qui divise les townships 40 et 41, jusqu'à la frontière de la Saskatchewan, du côté ouest, et jusqu'aux limites de l'abbaye St-Pierre de Muenster, du côté est.

A l'Est: La ligne qui divise les rangs XXVI et XXVII, jusqu'à la ligne d'intersection des townships 36 et 37, puis, par une ligne droite, vers l'est, jusqu'à la ligne qui divise les rangs XXII et XXIII, et, par une ligne droite vers le sud, jusqu'à la ligne de division des townships 30 et 31.

Au Sud: Cette dernière ligne, vers l'Ouest, jusqu'à l'intersection des rivières Saskatchewan, puis, en suivant le cours de ladite rivière jusqu'aux limites entre la province de la Saskatchewan et celle de l'Alberta.

Changements radicaux dans l'administration des écoles en Saskatchewan

Régina—Dans une allocution faite au Club Arthur Meighen, Nat Given, député de Rosetown, a donné un aperçu des réformes scolaires que projette le gouvernement Anderson. Les principaux points du programme sont:

Agrandissement de l'unité d'administration scolaire de façon à englober de 40 à 70 districts.

Remplacement des secrétaires actuels de chaque district par un secrétaire central permanent pour l'unité entière.

Inspection des écoles dans chaque unité par un inspecteur unique, comme dans les villes, pour remplacer le système d'inspectorat actuel.

Achat collectif du charbon et des fournitures scolaires pour chaque unité, assurance de groupe couvrant tous les bâtiments, avec les économies qui en résulteront.

La Convention des Instituteurs de langue française du Manitoba

La convention annuelle des instituteurs et institutrices de langue française du Manitoba s'ouvre ce soir, à l'Institut Collégial Saint-Joseph. Une séance publique, sous le haut patronage de S.E. Mgr Yelle, aura lieu jeudi soir et la convention se terminera vendredi matin.

Jeudi matin, à 9 h., fête de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest, à l'église du Sacré-Coeur.

Des pouvoirs extraordinaires au cabinet Pattulo

Victoria—Par 34 voix contre 13, l'Assemblée législative de la Colombie Britannique a finalement accordé au gouvernement les pouvoirs les plus considérables qu'un gouvernement provincial ait encore obtenus au Canada. Le gouvernement s'assurera l'aide d'un conseil économique pour la préparation des mesures de restauration qu'il appliquera au moyen de ces pouvoirs.

Cinq candidats sur les rangs à Montréal

Montréal—Armand Dupuis, qui devait briguer les suffrages à la mairie de Montréal, aux élections du 9 avril, a retiré sa candidature, prétendant que les élections vont se faire sur le terrain politique. Il reste cinq candidats sur les rangs: l'ex-maire Camillien Houde, le Dr Anatole Plante, député libéral à la législature de Québec, F. Desrosiers, Séraphin Ouimet et S. Lavery.

Rome — Le cardinal Granito Pignatelli di Belmonte a officié pontificalement, le Jeudi-Saint, à la Cité du Vatican. Quinze cardinaux et douze princes étaient présents à cette messe pontificale.

Chambre Provinciale

MINIMUM DE SALAIRE POUR TOUS

La loi s'appliquera désormais aux travailleurs et travailleuses de tout âge—Les membres du comité chargé de l'enquête sur le fonctionnement des écoles

Un bill de l'hon. W. R. Clubb, ministre des travaux publics, qui vient d'être adopté en deuxième lecture, apporte des changements radicaux à la loi du salaire minimum. Il englobe les travailleurs et les travailleuses de tout âge dans la loi qui fixe un minimum de salaire et un maximum d'heures de travail; il applique aussi cette loi à d'autres classes de travailleurs non mentionnées jusqu'ici; il fixe un minimum de 25 sous par heure pour tous les adultes masculins dans chaque industrie où des taux minimums ont déjà été adoptés pour les femmes. Les amendes pour infractions à cette loi sont élevées d'un maximum de $100 à $300 et la prison peut aller jusqu'à six mois.

M. Clubb dit qu'on a accusé le Manitoba d'aller trop loin en fait de législation sur les salaires et de rendre ainsi difficile aux industries de la province la concurrence avec celles de l'Est; mais le gouvernement est d'avis qu'il faut proscrire le travail à des prix ridiculement bas. A une époque comme celle-ci, en particulier, avec des milliers de chômeurs, où des gens accepteraient de travailler pour n'importe quel prix, il est nécessaire de les protéger contre l'exploitation. Un taux minimum de 25 sous de l'heure est une amélioration sur le minimum de 18 sous établi l'année dernière.

Cette mesure rencontre l'approbation des conservateurs et des travaillistes.

L'enquête sur les écoles

L'hon. R. A. Hoey, ministre de l'instruction publique, propose la nomination du comité législatif spécial pour faire une enquête sur l'administration et le soutien financier des écoles publiques de la province. Il rappelle que ce comité aura à étudier le mémoire préparé conjointement par l'Association des Commissaires, la Fédération des Instituteurs et l'Union des Municipalités. Ce mémoire, repoussé par la Convention des Commissaires, préconise l'abolition des petits districts scolaires actuels qui seraient remplacés par des districts municipaux. Beaucoup d'instituteurs et autres, dit le ministre, estiment que ce mémoire n'a pas obtenu l'attention qu'il méritait.

M. Hoey prévient que le comité aura à faire face à de sérieuses difficultés. Le problème touche aux questions de races, de religions et de politique, mais il est confiant qu'un bon rapport pourra en résulter qui hâtera la solution.

Membres du comité

Le comité proposé par le ministre comprend, avec lui-même, l'hon. Albert Préfontaine, l'hon. E. A. McPherson, MM. J. T. Haig, W. R. Sexsmith, Douglas Campbell et Marcus Hyman.

M. Bracken fait remarquer qu'il n'y a qu'un seul membre, M. Préfontaine, pour représenter la population de langue non-anglaise. Il propose d'y ajouter N. V. Hryhorczuk (Ethelbert), ce qui est fait.

Cité Vaticane — Le Saint-Père a reçu en audience privée Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, et Son Excellence Mgr F. Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe.

Aux anciens élèves du Collège de Saint-Boniface

Vous vous rappelez sans doute que, lors de l'incendie du vieux Collège, en 1922, nous avions lancé à tous nos anciens un appel pressant au nom de l'institution dévastée.

Grâce à votre générosité, à celle de la population catholique du Manitoba, grâce aussi à la générosité officielle et particulière de la province de Québec, il a été possible de continuer cette oeuvre d'enseignement splendide. L'effort réalisé à la suite de l'événement tragique attestait à la fois, et la fidélité des anciens et le sentiment qu'on avait de la nécessité de réédifier ce temple du savoir.

Il ne faudrait pas voir dans notre silence relatif (dû aux conditions générales) une marque d'indifférence à l'égard de la maison qui nous a fait naître à la vie de l'esprit. Car nous n'oublions pas que, durant le séjour que nous y avons fait, nous avons conclu avec nos maîtres un pacte moral indissoluble. Et même si nous n'avons pas entretenu entre anciens des relations aussi intimes que nous l'aurions aimé, il n'en est pas moins vrai que, lorsque nous nous rencontrons, ce sont nos amitiés de collège que nous évoquons le plus spontanément et c'est à ces souvenirs du "bon temps" que nous nous reportons le plus volontiers.

Il a semblé à plusieurs cependant qu'il fallait, en resserrant les liens qui nous attachent les uns aux autres, coordonner des énergies et des aspirations qui peuvent s'exercer à l'avantage mutuel de l'ALMA MATER et des anciens élèves. A cette fin, quelques-uns de ces derniers, membres pour la plupart de l'Exécutif choisi en 1922, se réunissaient récemment au Collège et endossaient l'idée de faire revivre notre Association et de lui assurer un fonctionnement permanent.

Permettez-nous de souligner quelques-uns des buts et des avantages d'une amicale agissante:

1. Rétablir les contacts entre ceux d'une même génération ou de générations différentes, en vue de l'entr'aide sans laquelle la solidarité n'est qu'un vain mot. Faire disparaître, autant que possible, les causes de l'isolement dans lequel plusieurs d'entre nous se trouvent et renouveler d'anciennes camaraderies.

2. Inaugurer une méthode de propagande suivie, tendant à activer le recrutement des élèves et permettant ainsi au Collège, non seulement de se maintenir, mais encore de progresser.

3. Sans vouloir se constituer en bureau de placement, les membres de l'amicale pourront faire profiter leurs cadets de l'expérience acquise, en orientant quand il sera nécessaire, vers certaines carrières et certains emplois ceux qui auraient besoin de leurs conseils et de leur appui.

4. S'il peut se réclamer de la confiance sans réserve et de la collaboration de ses anciens, notre Collège jouira d'un prestige accru auprès des autorités universitaires, auprès des parents et du public en général.

Faire connaître notre Alma Mater, faire rayonner son influence, lui assurer la place d'éminence qui lui revient parmi nos différents organismes enseignants, lui susciter des sympathies nombreuses et ardentes, maintenir à un niveau supérieur l'esprit qui doit régner dans la grande famille collégiale, celle d'hier, celle d'aujourd'hui et celle de demain, tel est notre objectif.

Nous vous convoquons donc, pour le soir du 11 avril prochain, à une réunion générale des anciens qui sera tenue dans la salle académique du Collège. Nous serons heureux de recevoir vos suggestions et nous attachons la plus grande importance à l'échange de vues qui s'ensuivra. Nous tâcherons d'esquisser, dès ce soir-là, le programme des fêtes par lesquelles nous entendons commémorer, en 1935, le cinquantenaire de prise de possession du Collège par les Pères Jésuites.

La présente invitation ne s'adresse pas aux gradués seulement, mais absolument à tous ceux qui sont passés par l'institution, ne fût-ce qu'un an.

Veuillez, s'il vous plaît, nous laisser savoir, par un prochain courrier, s'il vous sera possible d'assister à cette réunion. Nous vous serions bien reconnaissants de nous fournir, par la même occasion, le nom et l'adresse de tout ancien qui vit dans votre voisinage et que notre lettre pourrait ne pas atteindre.

Nous comptons sur votre présence à notre assemblée, et dans cette attente, nous vous prions de croire, cher ami, à nos sentiments fraternels.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Par son président, R. GOULET,
Et son secrétaire, A. C. LA RIVIERE.

ECHOS D'EUROPE

Le meurtre de Prince

Paris—La police accuse du meurtre du conseiller Prince un Monégasque nommé Gaëtan Lherbon Delussais et un Corse nommé Paul Carbonne Bonaventure. De plus, elle soupçonne d'y avoir participé un nommé Spirito et deux Argentins, dont elle tait les noms.

Doumergue effectue de grandes économies

Paris—Après avoir enlevé la somme de 2,585,000,000 de francs au déficit national de quatre milliards, le président du conseil, Gaston Doumergue, a quitté Paris jeudi soir pour aller passer les vacances de Pâques à sa villa de Toulouse. Il y a aujourd'hui six semaines que M. Doumergue s'efforce à rétablir l'ordre dans les affaires de la France, après avoir été appelé d'urgence au pouvoir, au lendemain des émeutes du 6 février.

D'autres économies radicales sont envisagées par le président du conseil. Celles qu'il a déjà ratifiées visent surtout les fonctionnaires publics dont les traitements seront diminués de 5 à 10 pour cent. Environ 70,000 fonctionnaires seront remerciés de leurs services; on leur offrira une pension réduite en compensation. Les pensions des anciens combattants seront peut-être diminuées.

Pour éviter de nouveaux désordres en France

Paris—Le gouvernement a décrété un contrôle sur les armes afin de prévenir le danger d'émeutes qui pourraient recommencer, selon certains observateurs.

Le président Lebrun a signé une mesure de surveillance de la vente des armes et des munitions et de limitation des permis d'armuriers.

Le ministre de la Justice, Henri Chéron, a aussi proposé une loi pour punir les journaux incitant à la violence et les journaux ripostent qu'on veut leur imposer le baillon.

Vers une triple alliance anglo-franco-belge

Paris—La France, la Grande-Bretagne et la Belgique discutent aujourd'hui la possibilité de conclure une triple alliance défensive. La discussion se poursuit à Paris et partie dans les deux autres capitales.

Le ministre français des affaires étrangères, M. Louis Barthou, a annoncé à ses collègues du cabinet, jeudi, qu'il a esquissé la proposition au cours de sa conférence avec le comte Charles de Broqueville, le premier ministre de la Belgique.

L'on étudie en même temps à Londres et à Paris le projet de convocation d'une nouvelle conférence au sujet des armes qui serait tenue en dehors de la Société des nations, et dont le but serait d'établir une limitation des armements européens en donnant à l'Allemagne le droit de réarmer jusqu'à un certain degré.

Alexandre Stavisky s'est bien suicidé

Paris—Une deuxième autopsie pratiquée sur le corps de Serge-Alexandre Stavisky, le banqueroutier de Bayonne, a démontré que le banquier véreux s'était réellement suicidé. La commission parlementaire d'enquête soupçonnait que Stavisky avait été tué par des policiers pour protéger de hauts personnages compromis par leurs relations avec Stavisky.

Cinq experts ont exécuté l'autopsie en présence de quatre membres de la commission parlementaire qui sont médecins et ils ont rapporté qu'il s'agissait indubitablement d'un cas de suicide.

L'esprit chrétien

Lausanne—La Ligue pour le Christianisme a adressé au monde chrétien un appel l'engageant à faire cesser la diffusion de l'athéisme dans l'univers. Cet appel rédigé sous la forme d'un message de Pâques porte la signature de 475 professeurs des deux sexes. Il y est dit que, devant la vague qui menace d'engloutir la civilisation chrétienne, un grand renouveau d'esprit chrétien dans le monde est l'unique moyen de salut.

Un médecin londonien, connu pour sa faconde, avait engagé avec un de ses amis un pari de 1,100 livres sterling: que, pendant le cours de toute une année, il ne dirait pas un mot. Ce pari, dont les conditions furent contre-signées de témoins triés sur le volet, prenait acte au 10 décembre 1932 et devait naturellement se terminer au 10 décembre 1933. Pendant tout ce laps de temps, notre médecin, qui voulait gagner son pari —l'enjeu en valait la peine, — ne se fit comprendre aux gens de son entourage et à quelques-uns de ses clients que par signes, gestes ou lettres. Aujourd'hui, son pari est gagné, bien gagné, et notre silencieux est en possession de l'argent engagé, et aux personnes qui l'interrogent, il déclare qu'il s'est épargné tant d'ennuis que le silence qu'il s'est imposé lui parait inestimable.

Encouragez les annonceurs de la "Liberté"

"LA SAUVEGARDE"

Le bilan de cette institution révèle une forte position financière — Intéressantes remarques du président Ducharme — Nouveaux directeurs

L'assemblée annuelle des actionnaires de La Sauvegarde a eu lieu le 22 mars. Après l'exposé des opérations de la Compagnie pour l'exercice 1933, M. Narcisse Ducharme fait d'intéressants commentaires sur l'excellente situation de la Compagnie et l'état général des affaires d'assurances au Canada. M. Ducharme rappelle que l'an dernier, à pareille date, il avait l'occasion de faire voir brièvement que l'assurance-vie, à travers les difficultés et même les catastrophes de toutes sortes, s'était montrée d'une stabilité à toute épreuve, grâce à la prudence inhérente à son régime. La continuation de l'état de crise ne cesse de mettre en évidence la vérité de nos conclusions d'hier: non seulement l'assurance-vie reste fidèle à son rôle de protectrice, mais elle contribue au maintien et à la reprise des affaires, en faisant face aux emprunts et aux retraits considérables qui s'opèrent chaque jour depuis quelques années.

La Compagnie a été à la hauteur de sa tâche en 1933, ajoute le président, comme elle l'a été au cours des années précédentes. Elle a fait honneur à ses échéances de toutes sortes. Elle a pu, après avoir pourvu au paiement à ses assurés ou à leurs bénéficiaires de la somme de $625,678.30, terminer l'année avec un surplus substantiel de $461,272.37, soit une augmentation sur le surplus de l'exercice précédent.

L'actif de la Compagnie composé de valeurs de tout premier ordre, s'élève à $4,825,177. Cet actif, judicieusement réparti, se détaille comme suit:

32 p.c. en obligations, soit $1,527,712.; 26 p.c. en prêts hypothécaires, soit: $1,280,335.; 20 p.c. en prêts sur polices, soit: $972,239.; 10 p.c. en immeubles, soit: $490,887.; 6 p.c. en actions, soit: $304,748.; 4 p.c. en primes et intérêts dus et accrus, soit: $183,764.; 2 p.c. en argent en banque et en autre actif, soit: $64,792. Les recettes se sont élevées, au cours de l'année 1933, à $992,706.42. Les assurances en vigueur se montent à $26,920,936. garanties par des réserves solides et s'élèvent à $4,055,374.

La compagnie a enregistré, en 1933, une augmentation de 11.7% sur les affaires nouvelles obtenues au cours de l'année précédente. Ce résultat indique que les affaires semblent s'améliorer et que nous pouvons raisonnablement escompter davantage pour l'année courante.

Il est indéniable que le rendement des portefeuilles diminue. C'est d'ailleurs un résultat en quelque sorte nécessaire et dont personne n'a lieu d'être surpris. La Compagnie a cependant su obtenir un intérêt moyen de 5.7%. Cet excellent rendement, qui couronne une situation financière des plus solides, a permis de maintenir les mêmes dividendes et aux assurés et aux actionnaires. Au cours de la dernière année, les assurés ont reçu $42,500.00 en dividendes sur leurs polices. Les actionnaires ont continué de toucher $1.00 par action.

Les placements de La Sauvegarde comme ceux de toute corporation similaire, comportent une forte proportion d'obligations et de prêts hypothécaires. Ce sont, en temps normal, les valeurs considérées comme de tout repos. Le choix judicieux dans les placements de la Compagnie parait confirmé par le témoignage d'une autorité en assurance, qui déclarait récemment: "La situation financière de La Sauvegarde la place au premier rang des institutions de ce genre".

Depuis une couple d'années, dit encore M. le Président, j'ai signalé à votre attention les efforts que nous faisons pour inciter nos compatriotes à encourager non seulement La Sauvegarde, mais notre commerce, nos industries, nos banques, nos professionnels, en un mot le développement de notre patrimoine commun. Nous devons être forts et par le nombre et par la pratique constante des principes essentiels à notre survivance.

Pour notre part, nous avons cru le moment favorable de lancer un mouvement de propagande. M. Raymond Denis, notre gérant des provinces de l'Ouest, fort connu dans Québec par ses luttes en faveur des nôtres, a fait, à notre demande, quelques conférences d'essai au cours des derniers mois. Le succès obtenu nous encourage à continuer et à organiser un Service permanent de Propagande qui devrait nous donner d'excellents résultats pratiques, tout en aidant la cause générale par l'éducation économique des nôtres.

Messieurs, dit M. le président, nous avons à déplorer la disparition récente de Sir Hormisdas Laporte, qui fut l'un des premiers à prendre place à notre Conseil d'administration, dont il fit partie pendant plus de trente ans. Il fut pour La Sauvegarde un conseiller précieux et éclairé. Sa perte sera vivement regretté de tous.

Les directeurs de La Sauvegarde ont unanimement choisi M. le Sénateur Gustave Lacasse pour remplacer Sir Hormisdas. M. le sénateur Lacasse, médecin de sa profession, est avantageusement connu dans l'Ontario pour sa collaboration active aux organisations nationales. Il représentera dignement les intérêts de La Sauvegarde auprès de nos compatriotes de la province voisine, tout comme les autres membres du Conseil dans Québec.

Les directeurs sortant de charge ont été réélus à l'unanimité: MM. L.-M. Lymburner et C.-A. Roy, représentants des actionnaires et M. le notaire Adjutor Côté, représentant des assurés.

Les autres directeurs étant MM. Narcisse Ducharme, le notaire Robert Bachand, M.P.P., Paul Drouin, C.R., Alphonse Milette, Arthur Vallée, C.R., et le sénateur Gustave Lacasse.

Immédiatement après l'assemblée, le conseil d'administration se réunit pour procéder à l'élection des officiers. M. Narcisse Ducharme fut réélu président, L.-M. Lymburner, 1er vice-président et M. Alphonse Milette 2ème vice-président et M. Jean Pasquin, secrétaire.

L'abolition des charges de lieutenant-gouverneur

Schreiber, Ont.—Dans un discours qui a marqué le commencement d'une tournée politique dans le nord-ouest de la province, le chef libéral ontarien Mitchell Hepburn, a parlé de questions provinciales et aussi de questions fédérales. Il a préconisé comme moyens d'alléger le fardeau du contribuable l'abolition des neuf charges de lieutenant-gouverneur et la substitution d'un unique bureau de censure cinématographique aux neuf bureaux actuels. Il a dit voir dans l'inflation monétaire un moyen d'aider les nécessiteux et dans la négociation de traités de commerce bilatéraux un moyen de restaurer l'industrie et le commerce.

LA VOLEUSE

C'était un beau et bon petit gas, plein de coeur, vibrant à toutes les grandes et saintes choses, et lui, le premier, avait dit à son aumônier de patronage:

— Je veux être prêtre.

— Nous verrons!... avait répondu l'abbé qui s'y attendait bien.

— C'est tout vu... je serai prêtre!

En effet, il entra au Séminaire, et il y porta sa splendide nature.

Premier partout, dévoué toujours... quand on lui avait confié quelque chose, on pouvait être tranquille, l'enfant irait au delà de son devoir.

Il était déjà un ferment parmi ces ferments, un multiplicateur d'énergie parmi ces énergies qui grandissaient sous le regard de Dieu, et pour sa cause.

La belle carrière sacerdotale qui s'ouvrait devant ses vingt ans!

* * *

La guerre a passé...

Il y fut un magnifique soldat, comme il avait été fervent séminariste. Il en revint avec quatre citations, une croix et la médaille militaire.

Cette dernière lui coûtait cher!... Un schrappnel lui avait fracassé l'avant-bras; pendant un mois, on le porta six fois à la salle d'opération, où le chirurgien, aidé d'une petite infirmière, lui enleva des esquilles qui semblaient se reformer sans cesse.

Je me rappelle, un matin, avoir assisté à un pansement. La sueur au front, et pâle de souffrance, l'adolescent mordait sa moustache blonde pour ne pas crier quand le crochet d'acier fouillait implacablement dans la détresse de sa chair.

Une fois, le chirurgien l'embrassa.

— Je t'ai fait mal, mon petit!...

— Un peu, docteur...

— Un peu... beaucoup, oh! je le sais!... mais il le fallait!...

Ce fut au retour d'une de ces séances, que le colonel épingla à son dolman le ruban jaune d'or qui le consacrait brave entre les braves.

Pourquoi faut-il que cette médaille lui ait coûté plus cher encore!...

L'autre jour, le jeune homme est venu me voir chez moi, dans ce salon qu'il connait si bien.

Je dis "le jeune homme" à dessein car, dès son entrée, j'eus l'impression que quelque chose était changé.

Habillé avec une certaine recherche, il avait l'air gêné, et ses yeux ne fixaient plus les miens comme autrefois, où je voyais en eux clair comme dans une source.

Il débuta par des choses très quelconques, celles qu'on dit d'abord pour préparer le terrain... la santé, la pluie, le beau temps. Puis brusquement il aborda le sujet:

— Je viens vous avouer une nouvelle qui vous fera de la peine.

— Laquelle?...

— Je ne continue pas...

— Ah...

— Non... je ne rentrerai pas au Séminaire; j'ai renoncé à prendre la soutane.

Je fis un geste qui signifiait mon étonnement et mon regret; mais, somme toute, simple élève de philosophie, aucun lien formel ne l'empêchait absolument de reprendre sa liberté.

— Comment cela est-il arrivé...? lui dis-je, oh! pour la forme, sachant bien que cela arrive toujours à peu près de la même façon et pour la même cause.

Il attendait la question.

— Vous souvenez-vous de la petite infirmière qui assistait le chirurgien? une petite blonde avec des yeux bleus...?

— Vaguement... C'est elle...?

— Oui, c'est elle... Si vous permettez, je vous la présenterai...

Il y eut un silence pénible entre nous deux.

— Les choses sont-elles déjà avancées...?

— Oui, je suis même fiancé; le mariage sera pour fin janvier.

— Et comme situation...?

— J'entre dans une banque... Quatre cents francs par mois...

En effet, le lendemain, bien simplement, et même très gentiment, il me l'a amenée.

Elle était moins bien que jadis en infirmière... beaucoup moins bien.

C'est même curieux comme l'uniforme auréole l'individu de tout l'honneur et de toute la beauté d'une corporation.

Elle était devenue la petite Parisienne quelconque, dont la joliesse éphémère durera ce que durent les printemps.

Et après...? Quand lui la regardera avec des yeux froids...? Quand, à certaines étapes du chemin, il comparera...?

Par la pensée, je vis les jeunes gens des patronages auprès desquels il réussissait déjà si bien, la multitude des âmes qui seraient venues à son confessionnal implorer l'aumône de lumière qui précise le chemin, la parole profonde qui atteint efficacement les replis de la conscience, où le mal croyait s'être installé pour jamais!

...Je vis les malades qu'il aurait visités, les découragés de la vie qu'il aurait relevés, ceux qui, étant seuls ici-bas, ont besoin de sentir passer en un prêtre tout l'amour du Maitre... les Messes qu'il aurait célébrées, les catéchismes, les foules qui, autour d'une chaire, auraient palpité à sa voix surnaturelle et, par lui, seraient revenues à la vérité!

...Je vis la paroisse pleine de coeur qu'il aurait dirigée avec tout le sien!

Qui sait!... Peut-être même serait-il allé plus loin ...

Je vis tout cet ineffable ministère sacerdotal.

Je le vis distinctement, car je le connaissais, cet enfant, et je savais qu'il était fait pour lui, et quel bel hymne Dieu aurait joué pour l'édification de la terre sur les cordes tendues de son âme ardente, tout affamée de haute tendresse.

* * *

Et elle voiait tout cela, cette petite!... elle le confisquait pour elle... pour son petit "moi".

Et elle prétendait remplacer tout ce printemps débordant d'espoirs.

Elle croyait que jamais, au delà de ses charmes maigrelets d'un jour, cet adolescent qui avait respiré le parfum enivrant du champ de Dieu n'aurait un regret... qu'il ne penserait pas à ce qui aurait pu... à ce qui aurait dû être...

Peut-être que si!...

Peut-être y songeait-elle tout de même, la jeune fille...

Car j'eus l'impression qu'elle se dressait... qu'elle me regardait avec des yeux de combat... redoutant peut-être une parole que je n'avais pas le droit de faire impérative, puisque, somme toute, lui était libre, et elle encore plus...

* * *

Mais quand ils s'en allèrent, après avoir causé de banales choses à côté, je les écoutais descendre... descendre...

Pauvres petits!...

Ils partaient pour la vie... Et ils se trompaient tous les deux!

Pierre l'ERMITE.

Livres à lire

Vient de paraitre

Histoire du Canada pour tous

TOME I — REGIME FRANCAIS— PAR JEAN BRUCHESI, PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Cet ouvrage est moins une complication scientifique qu'un ouvrage de vulgarisation qui fait de notre histoire un récit vivant et intelligent, susceptible d'intéresser non seulement cette jeunesse étudiante à laquelle l'Histoire du Canada pour tous semble spécialement destinée, mais encore tout profane que l'histoire attire, mais que les longues et sèches énumérations de faits et de dates rebutent.

En effet, l'auteur, tout en gardant à son oeuvre un caractère strictement historique, a évité avec soin les nomenclatures fastidieuses. De sorte que son livre tient le milieu entre le manuel — toujours un peu morne et sans attrait — et le document savant et précis, mais qui n'a d'interêt que pour le spécialiste.

Le tome I, qui vient de paraitre, couvre toute la période de la Domination française et commence même à l'époque où les premières migrations humaines se dirigèrent vers l'Amérique. C'est un fort volume de 368 pages, format 5½ x 8 pouces. La couverture sobre et élégante et le texte soigné en font un fort beau livre.

Ce livre parait vraiment au moment opportun et répond à un besoin réel. En cette année de 400e anniversaire de la découverte du Canada par Cartier, et du tricentenaire trifluvien où les touristes afflueront probablement, c'est l'article-souvenir tout indiqué qu'il nous appartiendra de leur offrir. L'étranger que nos fêtes attireront tiendra sans nul doute à connaitre de notre histoire autre chose que l'arrivée de Cartier à Gaspé. Et il ne saurait mieux choisir pour se renseigner sur l'héroïque épopée canadienne écrite de 1534 à 1760, que l'Histoire du Canada pour tous.

Ce volume publié sous les auspices des Editions Albert Lévesque est en vente au prix de $1.25 l'exemplaire, au Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Nos ressources minérales

"LA PROSPECTION AU CANADA", ouvrage que vient de publier en français le ministère des Mines, à Ottawa, renferme, à côté d'une foule de renseignements d'ordre technique, un magnifique éloge, par le Dr W.-H. Collins, le directeur de la Commission géologique du Canada, du courage, de la persévérance et de l'ingéniosité du prospecteur canadien, ainsi que du rôle important qu'il a joué dans la mise en valeur des ressources minérales du pays.

Ce volume est destiné à servir de guide au prospecteur dans la consultation des nombreuses cartes et rapports de la Commission géologique. Le premier chapitre renferme un exposé des éléments de la géologie et de la minéralogie, sciences qui sont indispensables au prospecteur. Dans le cours de l'ouvrage ces éléments sont repris et complétés par des considérations sur la formation et la destruction des gites miniers, les divers types de gites, la géologie du Canada, les phénomènes physiques des gites minéralisés, les méthodes d'exploration sur le terrain et les lois minières.

De tous les ouvrages sur la géologie appliquée publiés en anglais par la Commission géologique, "La Prospection au Canada" a reçu le plus chaleureux accueil. On peut se procurer la version française, (50 sous l'exemplaire) en s'adressant à l'éditeur en chef du Ministère des Mines, à Ottawa.

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 4 AVRIL 1934 — NUMERO 44

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux, — deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.
Professeur A.-L. BURT.

LA LIBERTÉ

Le Canada ne peut prospérer sans que l'élément français soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays.
Professeur W.-F. OSBORNE.

Le fléau de l'intérêt usuraire

L'honorable M. Stevens, ministre du Commerce, préconisait récemment, à Kitchener, en Ontario, la réduction des taux d'intérêt imposés aux agriculteurs; il estime que 7 et 8 pour cent sont des taux exagérés.

Ce que le ministre a dit des agriculteurs s'applique dans une mesure égale aux ouvriers des villes, dont les maisons en général sont grevées d'hypothèques.

Avant M. Stevens, qui est un conservateur avéré, l'honorable M. Euler, l'un des chefs libéraux canadiens, et le président Roosevelt, aux Etats-Unis, avaient réclamé la réduction de l'intérêt sur les prêts publics.

Il faudra en venir là; autrement la machine risque de casser. Le régime capitaliste, fondé sur la sagesse des siècles, est sans doute le seul possible, mais il a fièrement besoin d'être radoubé. Et ce radoub ne saurait s'opérer exclusivement sur le dos du menu peuple.

* * *

Dans les bonnes années on ne s'est guère aperçu que les affaires s'étayaient sur l'usure: tous la pratiquaient un peu sans le savoir, à la mode de monsieur Jourdain. Quand l'argent roulait, on prêtait d'un côté, on payait de l'autre, sans se douter qu'on s'enlisait dans des habitudes à la fois immorales et ruineuses.

L'Ouest canadien, en particulier, a été bâti sur du huit pour cent: on a emprunté pour acheter sa ferme, pour se bâtir une maison, pour se monter un commerce, pour se promener en automobile. Renchérissant sur la folie privée, les gouvernements, ainsi qu'il sied, ont été plus fous encore et ils ont monté la Dette, en empruntant sans aucune espèce de prudence.

Au bout d'un demi-siècle d'emprunt à jet continu on en voit le résultat global: le peuple ne travaille plus pour vivre, il travaille pour payer des intérêts. Sans qu'il y ait eu préméditation criminelle de leur part, les gens d'argent ont attelé la population, qui tire maintenant à plein collier. C'est une très authentique forme d'esclavage.

Un aspect saillant de cette situation, c'est le tribut que nous payons annuellement à l'Europe. Politiquement la vieille Europe a été forcée de se retirer complètement d'Amérique dans les deux derniers siècles, mais par l'or et l'argent que nos institutions financières, notre Industrie, nos corps publics n'ont cessé de lui emprunter à gros intérêt, elle a prolongé, elle prolonge encore sa féodalité sur les millions d'êtres humains qui marchent derrière la charrue dans nos champs ou cognent du marteau dans nos villes.

En tout état de cause et à toutes fins que de droit, pour parler le langage savant qui s'impose quand on traite de choses si solennelles, il faut servir du 8% aux compagnies de prêt et à la Banque; les municipalités, harassées elles-mêmes par leurs propres ennuis, frappent d'un intérêt de 9% ceux qui ont le malheur de se laisser arriérer dans le paiement de leurs taxes. Tout cela est de l'usure; et il est étonnant que le public ne se soit pas encore cabré contre de telles monstruosités.

* * *

La Finance nous fait observer que ces emprunts sont des contrats, et que les contrats sont des *choses sacrées*. Il n'y a que ce coin-là du décalogue qui intéresse ces messieurs. Pourtant, avec les temps durs, on examine les principes, et on voit que ces principes ne sont pas aussi rigides que la Finance voudrait nous le faire croire. Ceux qui nous parlent sans cesse de la sainteté du *covenant* ne vont du reste jamais bien à fond dans l'exposition de leur philosophie; en général ils n'ont guère poussé leurs lectures: ils sont comme les sangliers, qui savent déterrer les truffes et ne savent pas autre chose. Quoique les intéressés puissent en prétendre, on ne se trouve pas ici en présence de l'absolu, mais du relatif. La question du taux de l'intérêt est une vieille querelle; et c'est encore l'Eglise qui a trouvé le mot de l'énigme quand Elle a indiqué comme solution le *moyen terme*.

Dans le fond des temps, la loi promulguée par Moïse interdisait aux Israélites de pratiquer entre eux le Prêt à intérêt. Sous la Loi Nouvelle, les Pères de l'Eglise, comme saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, ont anathématisé l'intérêt. "L'intérêt du capital est un vol", dit saint Bernard. Saint Jean Chrysostôme appelle l'intérêt *l'exécrable fécondité de l'argent*.

Sans doute les évolutions et les transformations par lesquelles le vieil univers a passé ont légitimé bien des pratiques contre lesquelles les civilisations primitives et le christianisme naissant avaient protesté. Le prêt à intérêt, entouré de précautions d'honnêteté, conduit avec modération, s'explique aujourd'hui et se justifie.

Mais ce qu'on peut dire, c'est que l'intérêt est du domaine des choses flexibles; ce n'est pas cette barre de fer irréfragable qu'on veut nous faire croire. La retouche d'un contrat, de gré à gré, est toujours chose permise; souvent elle est opportune. Dans ce fameux chapitre des *choses sacrées* il y a d'autres clauses que la clause qui oblige l'emprunteur à payer du 7, du 8 et du 9, sous peine de perdre son champ et le logis de sa femme et de ses enfants. Parmi ces clauses trop distraitement oubliées il y a ceci: le devoir de la société de nourrir tout son monde; le devoir de soigner les malades; le devoir d'instruire les petits—même si quelques débentures sont en retard. Qu'on nous comprenne bien, nous ne disons pas de ne pas payer les débentures, nous faisons seulement la hiérarchie des *choses sacrées!*

Pour montrer à quelques-uns jusqu'où M. Stevens et M. Euler pourront aller, s'il leur prend fantaisie de passer des paroles aux actes, nous citons ce texte de saint Thomas d'Aquin, qui fait autorité tout autant que les distingués gentlemen qui dirigent nos compagnies de prêt et nos banques:

"Dans le cas d'extrême nécessité, toutes choses sont communes, et celui qui se trouve dans une telle nécessité peut prendre ce dont il a besoin pour sa subsistance quand il ne trouve personne qui veuille le lui donner. Pour la même raison, on peut donner l'aumône du bien d'autrui et le prendre même à cette intention, s'il n'est pas un autre moyen de secourir celui qui est dans une extrême nécessité. Mais, quand on le peut sans danger, on doit s'assurer de la volonté du possesseur pour venir, même dans ce cas, au secours de l'indigent."

* * *

Un rajustement s'impose, nous le pensons en compagnie du président Roosevelt et de MM. Stevens et Euler; un rajustement négocié en toute justice, en toute cordialité, dans la pleine lumière de la situation actuelle, qui est une déviation formidable de la situation d'il y a cinq et dix ans. Le petit peuple a perdu collectivement des centaines de millions; la population ouvrière de nos villes et la population agraire de la Saskatchewan, par exemple, se trouvent dans cet état de nécessité dont parle saint Thomas dans les lignes citées plus haut.

Ce serait au tour de la Finance à faire la part du feu. La Finance, sauf d'honorables exceptions, a été jusqu'ici réfractaire à toute concession; règle générale elle n'a perdu ses cinq sous qu'à son corps défendant: pas nécessairement malhonnête, mais dure. Ce sera l'un des traits de la crise actuelle que l'entêtement du Capital à réclamer intégralement ses coupons. L'Argent devrait comprendre pourtant, devant le mécontentement populaire, que le rajustement réclamé partout est la soupape qui empêchera la marmite de sauter. En consentant maintenant à des sacrifices, les maîtres de l'Argent ne feront pas exclusivement oeuvre de philanthropie, qu'ils veuillent nous en croire.

Pour nous résumer: si dans le passé on avait respecté les enseignements de la saine morale et de la saine économie politique; si le Capital avait vécu exclusivement de la vie de sa splendide définition originelle, et si même les braves gens ne s'étaient livrés au gaspillage public et privé que l'on sait, nous n'aurions pas au Canada tant de Woodsworth, gros, moyens et petits.

Il y a tout un système de vie à refaire; il y faudra non pas des têtes chaudes et des coeurs froids, mais des têtes froides et des coeurs ardents.

Maintenant que toutes les lubies humanitaires de nos démagogues et de nos savants professeurs d'université ont fait *pétaque*, c'est le temps pour ceux qui croient à l'efficacité des principes chrétiens d'intervenir avec énergie. Les masses, désabusées de toutes les vaines rhétoriques, épuisées par les mauvaises récoltes, les impôts et les intérêts, tendent les bras à ceux qui en auront réellement pitié. Il s'agit de respecter le principe de la Propriété, mais d'une propriété raisonnable, qui donnera la paix aux hommes de bonne volonté

Noël BERNIER.

Question de vie ou de mort

En tête de son dernier numéro, l'*Action nationale* a un mot bref à ses lecteurs qui vaut qu'on s'y arrête, car il souligne un fâcheux état d'esprit qui, s'il venait à se généraliser, entraînerait les plus déplorables conséquences. La vaillante revue montréalaise, au début de sa deuxième année de publication, a eu une désagréable surprise. Sur deux mille deux cents abonnés, à peine six cents ont adressé leur renouvellement. On devine les réflexions mélancoliques,—pour ne pas dire indignées,—auxquelles peut se livrer la direction devant une aussi navrante constatation. Pour des hommes qui donnent gratis leurs temps et leur talent au service de cette oeuvre nécessaire, une telle indifférence chez leurs compatriotes serait singulièrement déprimante, s'ils n'avaient chevillées au coeur l'ardeur et la conviction de patriotes militants.

Est-ce à dire que l'*Action nationale* n'est pas appréciée, ne répond pas à un besoin du moment? Les deux mille deux cents abonnés recueillis en douze mois, encore que le chiffre apparaisse bien insuffisant, sont une première indication favorable. Personne ne met en doute la nécessité et l'efficacité de cet excellent périodique. Même ceux qui ne partagent pas toutes ses idées admettent qu'il rend des services précieux. Les organes absolument libres, qui peuvent parler haut et ferme, ne sont déjà pas si nombreux. Celui-ci est une force sur laquelle nous pouvons nous appuyer et qui a fait ses preuves. En écrivant ceci, nous songeons naturellement à l'*Action française*, devenue *l'Action canadienne-française*, dont l'*Action nationale* est le prolongement.

Mais alors, si cette revue est estimée à sa valeur et répond à un besoin réel, pourquoi hésite-t-on à lui fournir le moyen de poursuivre son bon travail?

* * *

Les gens de l'Ouest pourraient se considérer hors de cause et laisser à d'autres le soin de répondre. L'*Action nationale* veut bien, en effet, à cette occasion, nous décerner un certificat flatteur. "*Le plus étonnant*, écrit-elle, *c'est que les plus chaudes, les plus vivantes, les plus compréhensives des sympathies nous sont venues de l'Ontario, des Etats-Unis, de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Acadiens des provinces maritimes.*"

Est-ce si étonnant que cela? Placés dans des circonstances qui nous obligent à veiller et à lutter sans cesse, nous avons assez de coeur pour admirer et aimer ceux qui sympathisent avec nous et nous fournissent des armes. Cela ne veut pas dire que nous ne pourrions pas mieux faire encore. Tout le monde ne peut recevoir l'*Action nationale*, mais un bon nombre parmi nous ne sauraient s'en passer s'ils veulent réellement compter parmi l'élite intellectuelle. Certains retardataires le comprennent si bien qu'on les entend parfois avouer d'un petit air confus qu'ils n'ont pas encore envoyé leur abonnement, mais qu'ils vont le faire incessamment. . .

Ce ne sont pas les bonnes intentions qui manquent chez nous, même en matière de journaux et revues. Un peu plus de décision et de sens national pratique vaudrait mieux, là comme dans les autres domaines. On ne s'arrête pas à penser qu'une oeuvre de presse, quelle qu'elle soit, entraîne des dépenses considérables et ne peut vivre de l'air du temps. Plusieurs trouvent tout naturel de payer pour recevoir un journal indifférent et parfois hostile à leur cause; ils ne songent pas à l'injustice criante qu'il y a à laisser en souffrance l'abonnement au journal qui défend leurs intérêts. Ce sont ceux-là qui se montrent les plus sévères pour la bonne presse, lui reprochant des imperfections et des insuffisances dont la cause principale remonte à leur propre négligence et à leur irréflexion.

Le jour où les nôtres comprendront ce qu'ils doivent à leurs journaux et seront décidés à les soutenir décemment, la cause de notre survivance sera en bonne partie gagnée. Notre *Jeunesse Catholique* du Manitoba vient d'entreprendre une campagne d'éducation dans ce sens. Tous les vrais patriotes l'approuvent, en lui souhaitant courage, persévérance et succès.

Donatien FREMONT.

LE PATRIOTISME EN AFFAIRES

Une conférence de M. Raymond Denis à Montréal, sous les auspices de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce

M. Raymond Denis, président de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan et gérant général pour l'Ouest de la Compagnie d'Assurance La Sauvegarde, a donné plusieurs conférences très remarquées dans la province de Québec sur le patriotisme en affaires. Nous empruntons au "Devoir" le compte rendu de celle faite à la Palestre Nationale de Montréal, sous les auspices de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce.

Le président de l'Association franco-canadienne de la Saskatchewan a d'abord fait le procès des écoles de la Saskatchewan. Puis, il a remercié la province de Québec pour tout ce qu'elle avait déjà fait pour les provinces-soeurs, particulièrement celles de l'Ouest. Il demande à Québec de continuer à la Saskatchewan son appui. M. Denis fait ensuite le bilan de nos faiblesses et de nos reculs économiques et déclare qu'on ne sauvera notre pays et qu'on ne reprendra la place qui nous revient de droit dans le domaine économique comme dans les autres qu'à la seule condition d'être solidaires les uns des autres. Voici un résumé, forcément imparfait, de l'éloquente causerie de M. Denis:

Les écoles de la Saskatchewan

M. Denis fait voir d'abord la différence de traitement dans les provinces, selon qu'un groupement est en minorité ou en majorité. Après la première constitution (celle de 1905), les Canadiens français de l'Alberta et de la Saskatchewan n'ont plus aucune espèce de droits linguistiques. La Constitution ne leur permet pas plus que 16 écoles catholiques.

Plus tard, le règlement XVII est passé en Ontario. Après l'Ontario, vient le tour du Manitoba, où l'on viole ouvertement et odieusement la parole donnée à Mgr Taché; aujourd'hui dans cette province, les écoles séparées n'existent plus, et si l'on y veut enseigner le français il faut le faire en marge de la loi.

Quant à la Saskatchewan, nous avons dû subir de dures et violentes attaques, en 1918 d'abord. Nous avons résisté à cette attaque. En 1929, ce fut une attaque encore plus terrible: ce furent les fameux amendements du Parlement de Régina, qui défendaient aux religieuses d'enseigner, qui interdisaient le catéchisme et la prière en français dans les écoles, qui défendaient aux commissaires d'écoles de faire coïncider les jours de congé avec des fêtes religieuses. Puis, ce furent, un peu plus tard, d'autres amendements par lesquels défense était faite aux enfants et aux institutrices de correspondre entre eux dans leur langue maternelle — le français, — amendements qui défendaient aussi aux commissaires d'école de parler français dans leurs délibérations et qui exigeaient de tout commissaire d'école de savoir lire et parler anglais et de savoir diriger une assemblée publique en anglais.

Nous défendre, c'est vous protéger

M. Denis ajoute que Québec est le château fort de la race française en Amérique, et qu'en défendant ses avants-gardes — les provinces de l'Ouest—il se défend lui-même et se protège contre les attaques possibles de l'ennemi de sa foi et de sa langue.

Notre faiblesse économique

Le conférencier consacre la plus grande partie de son discours à faire le bilan de nos faiblesses économiques. Il cite à ce propos, M. Montpetit: "Nous n'aurons notre pleine indépendance que lorsque nous aurons notre indépendance économique". Il cite aussi sir Lomer Gouin: "Nous tenons à notre langue, à notre foi, à nos traditions, mais nous négligeons d'avoir l'ambition économique qui nous permettrait de sauvegarder cette foi, cette langue, ces traditions." Comme cause principale de cette faiblesse économique, M. Denis donne notre manque de solidarité nationale. Il rappelle, à ce propos, le mot malheureusement si vrai de M. l'abbé Lionel Groulx: "Toutes les races pratiquent la solidarité nationale, sauf la nôtre".

Nos reculs

M. Denis passe alors en revue, avec chiffres à l'appui, nos reculs économiques, dans le commerce de détail où les magasins en série et les Juifs nous éclipsent, dans le commerce de gros où, en 15 ans, nous avons perdu 25% en chiffres d'affaires, les places subalternes que nous occupons dans les grosses compagnies (on a célébré comme une victoire la récente nomination d'un Canadien français à la vice-présidence d'une de ces grosses compagnies); M. Denis montre ensuite la place inférieure que nous détenons sur le terrain bancaire alors que, pourtant, nous avons tout ce qu'il nous faut pour lutter sur ce terrain et que nos deux banques canadiennes-françaises sont équipées aussi bien que les meilleures banques anglaises ou américaines; infériorité dans les compagnies de fiducie (sur $2,500,000,000 le capital canadien-français n'entre que pour $110,000,000); infériorité dans les compagnies d'assurances.

Eloge de "La Sauvegarde"

Rendu à ce point de son discours, M. Denis fait l'éloge de la grande compagnie canadienne-française d'assurance **La Sauvegarde**, organisation sinon parfaite du moins assez parfaite pour pouvoir lutter avec n'importe quelle compagnie du genre, au Canada. M. Denis profite de l'occasion pour nous demander de ne pas critiquer—comme nous le faisons trop souvent—nos compagnies canadiennes-françaises, de ne pas toujours chercher la petite bête noire, mais plutôt d'en étudier les bons côtés et de leur faire une publicité constructive et non destructive.

Solidarité nationale

En terminant, M. Denis déclare qu'il faut cultiver la solidarité nationale si nous voulons arriver à notre indépendance économique. Pour avoir cette solidarité il faut pratiquer la charité et la justice envers les nôtres d'abord et avant tout. Et, si nous voulons être solidaires les uns des autres, nous n'avons pas le droit de faire appel au patriotisme des nôtres à moins de mettre d'abord nos actes individuels en conformité avec nos paroles.

L'avenir de la jeunesse

L'avenir de la jeunesse est bien sombre. Si nous ne voulons pas que nos fils continuent d'être les valets de ceux de qui ils devraient être les maîtres en ce pays, il faut que nous pratiquions un patriotisme constant, un patriotisme qui ne consiste pas seulement en paroles, mais surtout en actes. Ayons de la solidarité nationale partout, dans nos relations, dans nos achats, dans nos ventes, dans nos fêtes, dans nos luttes.

Raymond Denis a été félicité de sa belle conférence par M. Rodolphe Laplante, qui a déjà travaillé aux côtés de M. Denis, dans l'Ouest, par M. l'échevin Auger qui a fait un vibrant appel en faveur de l'achat chez nous et de l'usage de notre langue maternelle avant toute autre; par le R. P. Dugré, S.J., qui a loué l'oeuvre admirable accomplie dans sa province par M. Denis ainsi que pour la mission qu'il semble s'être donnée de venir faire méditer ses frères de Québec sur de graves problèmes auxquels ceux-ci devront apporter au plus tôt une solution efficace.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison d'avril
SOMMAIRE

Madrid et les autres conférences internationales relatives aux radiocommunications, par l'Honorable Alfred Duranleau, C.R., C.P., ministre de la marine. **L'Education catholique**, par le R.P. Paul-Emile Farley, C.S.V., assistant général. **Notre-Seigneur Jésus-Christ est-il mort à quarante ans?** par le R.P. Donat Poulet, O.M.I. **La mission religieuse de l'Etat**, par le R.P. Joseph Rousseau, O.M.I. **La portée nationale et religieuse de la colonisation**, par le R.P. Lévi Côté, O.M.I. **Origine et évolution de l'écriture**, par le R. P. Adrien Morice, O.M.I. **St. Thomas' Theory of Education**, by Rev. Gerald B. Phelan. **St. Augustine's Concept of Inspiration**, by Rev. F. C. J. Costello, O.M.I. **La matière et la forme de la prêtrise dans l'Eglise latine**, par M. l'abbé Oscar Gibeault. **Cause première et causes secondes**, par le R. P. Victor Devy, S.M.M.

Edition partielle, 512 pages, $2.00.
Edition complète (incluant la Section spéciale), 768 pages, $2.60.

Adresse: Le Secrétariat,
Avenue des Oblats,
Ottawa, Ont.

La Revue a publié au cours des années 1931, 1932, 1933 **des articles de fond sur la vie canadienne, sur des questions de sciences ecclésiastiques, sur des problèmes philosophiques et historiques, sur des questions scientifiques, littéraires et artistiques**. Demandez la liste des articles parus au cours des années 1931, 1932, 1933. Chaque numéro et chaque volume peuvent être achetés séparément.

Québec — La Commission canadienne de la radio installera un poste de 1,000 watts à Québec. L'inauguration aura lieu à la fin de mai ou au commencement de juin.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Turnbull

Le Droit (Charles Gautier):

Au cours du débat sur la monnaie bilingue, M. Turnbull, député de Régina, a prétendu que, dans certaines parties du Canada, il n'y avait pas d'animosité contre la langue française. Et pour appuyer ces paroles, il disait: En Saskatchewan, personne ne s'oppose à ce que quelqu'un parle français quand il veut. De fait, le gouvernement provincial de la Saskatchewan enseigne le français par correspondance et à la radio, et pourtant la Saskatchewan passe pour être l'ennemie de la population française.

M. Turnbull n'a pas dit ce que le gouvernement de la Saskatchewan a fait pour prohiber l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par les petits Canadiens français de cette province. Et surtout, il n'a pas rappelé l'indignation dont il fit preuve un jour, lui-même, lorsqu'il dénonça les Canadiens français de la Saskatchewan qui, disait-il, osent tenir des concours de français et distribuer aux enfants des prix qui viennent de la province de Québec: "Voilà les preuves, s'écriait-il. Il est évident que la lutte pour libérer la Saskatchewan de la domination de Québec ne fait que commencer."

Vingt et un ans

Le Devoir (Omer Héroux):

Le **Droit** vient d'achever sa vingt et unième année.

Son histoire est étonnante. L'entreprise, il y a vingt et un ans, avec les moyens dont disposaient ses auteurs, paraissait défier toutes les règles de la prudence et même, ajoutaient plusieurs, celles du bon sens. On s'y jeta quand même, parce qu'on l'estimait nécessaire. Engagés dans une lutte formidable, les Franco-Ontariens avaient besoin d'un journal qui tous les jours exposât leur point de vue, défendît leur cause, portât d'un bout à l'autre de la province les mots d'ordre, renseignât leurs amis de l'extérieur, et fût, en dehors de toute considération politique, leur champion. Ils lancèrent le **Droit**.

Celui-ci, dans toute la longue bataille, tint vaillamment son rôle. Entre lui et l'état-major de la résistance, les relations étaient d'ailleurs intimes et constantes.

La lutte, apparemment, est aujourd'hui moins vive, mais elle continue. Travailler, se défendre, c'est le sort de tous les groupes humains; c'est, plus que pour tous les autres, celui des groupes minoritaires. Le **Droit** a donc toujours devant lui une abondante et rude besogne.

Nous lui souhaitons, avec le courage dont il a toujours fait preuve, plus de force encore et d'abondante vitalité.

Christ de roman

L'Ordre (Olivar Asselin):

On n'imagine pas, comme récits de la vie de Jésus et exposés de sa doctrine, livres plus parfaits que les Evangiles, inspirés de Dieu. Dès lors, faut-il donc regarder comme un progrès du sentiment chrétien la multiplication des Vies du Christ écrites par des auteurs contemporains qui visent à rendre plus intelligibles ces livres lumineux et à embellir par des fioritures la sublime simplicité de ces beaux textes? Il n'y en a plus que pour les ouvrages "littéraires" des Papinis de toute nation. Aujourd'hui, c'est un syndicat de librairie anglais qui lance à coups de millions, comme le chef-d'oeuvre de tous les temps (pensez-y!), la Vie du Christ de Dickens, un auteur que, malgré son talent, on ne s'attendait guère de trouver dans cette pieuse galère— Quel libraire millionnaire, quel puissant syndicat de librairie, entreprendra de révéler la doctrine de Jésus, sinon sa vie, sans littérature, par les livres authentiques de Marc, de Mathieu, de Luc et de Jean, avec les seules notes inframarginales requises pour éclaircir certains passages qui risqueraient d'étonner par leur singularité les esprits faibles? L'Evangile raconté à la manière d'un roman, par des écrivains dont chacun peint le Christ à son image, c'est bien de notre temps, mais l'âme qui cherche sincèrement le Christ peut se passer de cela.

Saragosse — Les extrémistes de gauche, organisateurs de la révolte de l'année dernière, viennent de déclarer une grève générale.

Montréal — M. Arthur Sauvé, ministre des postes et chef de la délégation canadienne au congrès international du Caire, Egypte, est de retour au Canada.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été bien impressionnantes. Son Excellence Mgr Yelle a chanté la messe du Jeudi-Saint et a bénit les saintes huiles. Jeudi après-midi, Mgr l'Archevêque a présidé au lavement des pieds. Durant la journée du jeudi, une foule considérable est venue visiter le reposoir. L'on avait préparé avec goût un autel latéral où le Saint-Sacrement avait été déposé. Dans la soirée du Jeudi-Saint, le R.P. Desjardins, S.J., du Collège, fit le sermon de circonstance et rappela les grands souvenirs de la dernière Cène, de l'institution de l'Eucharistie et du sacerdoce.

L'Office du Vendredi-Saint fut également solennel. Le chant fut exécuté par la maîtrise de la cathédrale. Le chant du Jeudi-Saint avait été exécuté par la chorale du Collège. Vendredi après-midi eut lieu le chemin de croix et vendredi soir M. l'abbé Décosse, de l'Archevêché, fit le sermon de circonstance. Samedi-Saint eut lieu la bénédiction du feu nouveau du cierge pascal, des fonts baptismaux, toutes cérémonies symboliques et riches en pensées salutaires.

Son Excellence Mgr Yelle chanta la messe de Pâques. Dans l'après-midi, à trois heures, eurent lieu les vêpres solennelles.

M. l'abbé L. Primeau est parti hier sori pour Chicago, où il assistera a l'ordination d'un neveu.

Pour le français

Comme on le sait, le Cercle Molière a été invité à se rendre à Ottawa, pour prendre part au concours d'art dramatique fédéral auquel participeront toutes les organisations provinciales pour le trophée Bessborough.

Le Cercle Molière doit cette invitation au fait qu'il s'est classé deuxième dans le concours provincial du Manitoba et au geste gracieux et de haute portée donnant à ce concours le principe du bilinguisme. Tous sont d'accord pour dire que depuis près de dix ans qu'il existe, le Cercle Molière a été un facteur puissant de propagation du bon parler français par le fait qu'il a su s'imposer dans le domaine du bon théâtre français. Ses initiatives, ses efforts et, disons-le, les bénéfices réalisés ont toujours été mis au profit de nos oeuvres nationales, religieuses ou charitables. Ce qui fait qu'il n'a aucune réserve devant lui pour faire face aux dépenses imprévues que demande le voyage à Ottawa. Faute d'une poignée d'argent, faudra-t-il que le Cercle Molière refuse l'invitation dont l'honneur atteint toute la race française du Manitoba? La direction du Cercle et ses amis ne l'ont pas pensé et ils ont accepté l'invitation. Reste à trouver les fonds nécessaires. Déjà, parmi la population anglaise où la culture française trouve de sincères et fervents admirateurs, un mouvement est lancé pour faire sa part dans cette oeuvre. Reste à la population française de faire la sienne.

A cet effet, le Cercle Molière donnera, au profit du voyage, une deuxième représentation de "Blanchette" dans la salle de l'école Provencher, le mardi 10 avril. Ce sera pour beaucoup le moyen de faire leur part dans cette belle oeuvre.

Le Cercle Molière et ses amis comptent sur une assistance nombreuse. Ils remercient ces auditeurs du 10 avril qui lui permettront une fois de plus de travailler à la grande cause de la culture française.

FRANC.

Cercle d'étude Marie-Rose

A la dernière assemblée du cercle d'étude, l'on rappela la question suivante traitée dans la Semaine Religieuse de Montréal: "Est-il plus avantageux de faire dire de son vivant des messes appliquées immédiatement pour son bien personnel que d'en remettre la célébration après sa mort?" La réponse est affirmative.

Mlle Thérèse Brunet fut très intéressante dans la chronique de la quinzaine. Mme E. Cossette nous donna la première partie d'une étude bien documentée sur la question scolaire de la province d'Ontario; il nous tarde d'entendre la captivante conférencière nous développer la dernière partie de son sujet. La biographie de Charles de Foucauld nous fut présentée avec charme et enthousiasme par son admiratrice Mlle Madeleine Constant.

Au troisième mercredi d'avril, à 7 h. 45, la prochaine réunion.

"Les Petits Oiseaux"

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu de la représentation de lundi soir, donnée sous les auspices du Cercle Sainte-Elisabeth.

Union Nationale Française

L'assemblée mensuelle aura lieu au local habituel, 254, rue Dumoulin, le lundi 9 avril à 8 heures du soir. Tous les Français sont invités.

Institut Collégial St-Joseph

Les élèves du onzième grade ont organisé la dernière partie de cartes des Enfants de Marie du couvent. L'on y avait invité les élèves graduées de 1933 qui se rendirent avec joie et reconnaissance à la fête intime.

Tout avait été prévu pour que rien ne manquât à la joie de chacune. Le Grand Livre du Temps s'ouvrit même pour dévoiler les secrets de 1953 concernant les chères finissantes.

Félicitations aux dévouées organisatrices et aux parents toujours si empressés à seconder leurs initiatives.

A l'hôtel de ville

Plusieurs changements dans l'administration de certains départements ont, après plusieurs semaines d'études, trouvé une solution. Depuis quelques jours une nouvelle organisation a été formée pour la distribution des vêtements aux assistés. Au dernier conseil, l'échevin Hébert en a donné un rapport satisfaisant. Comme il n'y avait que 50% des marchandises qui avaient achetées chez les commerçants de Saint-Boniface, sur motion de l'échevin D'Eschambault, il fut décidé qu'à l'avenir de plus en plus on favoriserait les commerçants de la ville. L'échevin Hébert, assisté du chef de bureau de l'assistance, verra à ce que les commerçants soient traités avec égalité et justice. A ce propos, il serait bon de signaler le cas des cordonniers qui, l'an dernier, ont eu à se plaindre de la distribution injuste du travail.

* * *

La question médicale a fait un grand pas en avant. Une unité sanitaire a été formée. Elle est composée d'un médecin-chef, des deux gardes-malades de nos commissions scolaires et d'un inspecteur. Le docteur A. Roy, de Saint-Jean-Baptiste, a été nommé médecin-chef. Cette unité aura soin de la santé générale de la ville; elle est sous le contrôle d'une commission de santé composée du maire Halliday, président, et des échevins Murchison, Hansford, Pirotton, Van Belleghem et D'Eschambault. Elle travaillera en accord avec le bureau de santé provincial. On espère qu'une unité sanitaire sera une source de plus grande satisfaction générale et de plus grandes économies.

Ce sont là des organisations nouvelles. Avant de les juger, donnons leur le temps de faire leur preuve et entre temps, souhaitons-leur bon succès.

Assemblée des contribuables

L'assemblée régulière mensuelle aura lieu à l'école Taché le jeudi 5 avril, à 8 h 15 du soir. Tous les contribuables s'intéressant aux affaires de la Ville sont invités.

Servez-vous des "petites annonces" de la "Liberté", c'est un excellent médium de publicité.

Décédée



MME JOSEPH CHAUSSE

Mort de Mme Joseph Chaussé

Mme Joseph Chaussé (née Marie-Louise Cadieux) est décédée à l'hôpital lundi matin. Mme Chaussé était malade depuis longtemps et était entrée à l'hôpital il y a quelques semaines.

La défunte était bien connue au Manitoba. Elle était venue jeune fille avec son père Eusèbe Cadieux, qui s'établit à Letellier il y a plus de quarante ans. La famille Cadieux est l'une des mieux connues et des plus florissantes de la Rivière-Rouge.

Mme Chaussé avait épousé Joseph Chaussé, à Letellier, il y a une trentaine d'années. Il y a dix ans environ, le couple vint habiter St-Norbert. Mme Chaussé était une femme de foi profonde qui accepta toutes les croix de la vie avec joie et bonne humeur. Sous des dehors parfois un peu brusques, elle cachait un coeur d'or. Elle avait hérité des siens les vertus ancestrales qui ont fait la beauté des anciennes familles: la piété, la gaieté, la charité dans l'épreuve et l'hospitalité, qui est une autre forme de la charité. Mme Chaussé a passé bien des heures de souffrance mais rien ne lui a fait perdre sa confiance en Dieu ni sa gaieté.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, Joseph Chaussé, ses deux nièces qui ont vécu avec elle si longtemps, Alma Cadieux et particulièrement Marie Cadieux. Elle laisse également plusieurs frères et soeurs: Berthe, Soeur Marie Saint Robert, de l'Institut des Soeurs des Missions; Alice, Mme Camille Barnabé, de Letellier; Blanche, Mme Lahaie, de St-Pierre; Alexandre, Josaphat et Paul-Emile; de Letellier, et Origène, de St-Lazare. Le service aura lieu à St-Norbert jeudi, à 10 heures.

Nos sympathies à la famille.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—C'était un vrai plaisir de voir les Novices et les Postulants si nombreux à la Réunion du 26 mars, le lundi de la Semaine Sainte. On les a entretenus sur le Résumé de la Règle (p. 159 du Manuel Séraphique). Que ceux et celles qui ont pris l'habit le 2 mai 1933 se préparent dévotement aux saints engagements qu'ils vont prendre afin d'être des Tertiaires modèles. Cependant, comme selon le droit actuel le noviciat doit durer un an et un jour à partir de la prise d'habit, et qu'ils n'ont pas fait un an et un jour, le mercredi 2 mai suivant, nous serons forcés de mettre leur profession—afin qu'elle soit valide—au jeudi, 3 mai. Pour ce motif, la Réunion se tiendra donc le jeudi 3 mai.

Continuons l'esquisse du portrait de notre Séraphique Père.

I. Objets de sa piété

François fut donc un adorateur en esprit et en vérité. Il aimait à louer Dieu dans l'Unité de sa Substance et la Trinité de ses Personnes et il apprenait à bien réciter le GLORIA PATRI. Mais le Verbe adorable, aimant puissant, l'attira toujours de plus en plus. A la pensée de l'Incarnation, son coeur déborda et le doux Enfant de Bethléem reçut ses tendres caresses. Prononcer le Nom de Jésus, contempler la divine Eucharistie, s'élever jusqu'à la Plaie du côté, se perdre dans le Coeur du Sauveur, furent ses dévotions jusqu'à la fin de sa vie. Aussi fut-il présenté par Notre-Seigneur lui-même à sainte Marguerite-Marie comme le modèle qu'elle devait imiter.

Après Jésus, son âme allait à Marie, dont il célébrait la pureté et les miséricordes. Saint Michel, le vengeur de la gloire divine et le protecteur des âmes, saint Pierre et saint Paul, ces deux chefs de l'Eglise visible, étaient les saints pour lesquels il professait le plus de vénération. Sa piété était donc éminemment catholique.

II. La dévotion à la Passion

Toutefois l'amour du Christ offrit en lui un caractère très particulier. Appelé DE LA CROIX A LA CROIX, la pensée des souffrances du Sauveur ne le quitta jamais depuis l'heure où Jésus, par le crucifix de saint Damien, lui eut fait entendre des paroles ineffables. "Son âme se fondait, écrit le Docteur séraphique, dès que le Bien-aimé parlait et il portait la divine Passion en son coeur, comme un bouquet de myrrhe. Toujours, il regardait la Face de son Christ, toujours il vivait avec l'Homme des douleurs". "Rien ne m'est plus délectable que le souvenir de la Passion, disait-il lui-même; il m'est fréquent et quotidien." C'est que, marqué des glorieux stigmates, le Séraphin de l'Alverne a été donné au monde refroidi, pour renouveler en lui la charité; par la contemplation des douleurs et des humiliations divines.

Que les Tertiaires méditent donc tous les jours, surtout pendant l'assistance à la sainte Messe,—qui est le renouvellement réel, quoique non sanglant, du Sacrifice du Calvaire,—sur la Passion, et se disent: "Comme Il m'a aimé! Seigneur, que je Vous aime! Que toute ma vie Vous soit un chant d'amour! Que tous Vous aiment!"

PETITES NOTES

M. Alphonse Thérien et sa fille, Noëlla, de McIntosh, Ont., ont passé le temps de Pâques chez M. et Mme L. Gagnon.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Berthe-Marguerite, fille de M. et Mme David Dubois, de Superior Junction, Ont., avec M. Charles A. Lemay, fils de M. Alphonse Lemay. Le mariage aura lieu le 16 avril, à Saint-Boniface.

* * *

M. Bernard Molloy a passé les vacances de Pâques avec ses parents, M. et Mme T. B. Molloy, après une absence de deux ans à Churchill.

Mme Ernest Pelletier est de retour d'un voyage à Régina.

* * *

Mlle Léa Pelletier passe les vacances de Pâques dans sa famille, à Thibaultville.

Portez-vous bien! . . .

C'est la jeune et excellente revue Réagir, du Dr Pauchet, qui vous donne les conseils suivants:

"Dès le réveil, en procédant à votre toilette, en donnant à votre corps les soins qu'il réclame, il y a un nettoyage que vous oubliez: c'est le nettoyage moral. Il est cependant essentiel. Comme de votre hygiène physique, c'est aussi de votre hygiène morale que dépendra l'heureux ou le néfaste développement de ce petit voyage qu'est chacune de vos journées.

Il faut que votre organisme soit en équilibre et en bon fonctionnement, comme il faut que votre âme soit alerte, claire, pleine d'énergie et d'allant. C'est dire qu'il faut s'occuper d'elle.

Comment s'en occuper? Vous avez certainement remarqué parfois, le matin en vous levant, l'action pesante qu'exerce sur votre esprit votre corps déprimé. Si vous ne cherchez pas à réagir en faisant quelques ablutions roboratives et quelques exercices d'assouplissement, vous accentuez votre malaise au lieu de le combattre. C'est le moment de faire intervenir les forces spirituelles et de vous ressaisir, comme on dit, de prendre possession de vous-même. Vous le pouvez. Commencez donc à vous persuader que vous êtes **jeune, en bonne santé, d'excellente humeur.** Suivez les conseils des Chinois, qui sont nos maîtres en ce genre d'exercices physio-psychologiques. Ils connaissent parfaitement l'action du moral sur le physique et ils conseillent à un homme déprimé de se placer le matin devant sa glace et de se répéter cinq, six fois cette phrase: **Je suis jeune, j'ai une excellente santé, je suis de bonne humeur.** Bien des gens vous diront que cela semble puéril. Laissez-les dire et essayez. Vous avez d'ailleurs reconnu que cela n'est pas autre choe que de l'autosuggestion.

Raisonnez à l'inverse maintenant, voulez-vous? Dites au contraire: **Ca ne va pas, je suis malade. Je n'ai pas de chance.** Parions qu'après cela vous vous sentirez encore plus déprimé. Alors si la deuxième manière d'agir exerce une influence certaine sur notre organisme, pourquoi la première serait-elle inefficace? L'autosuggestion agit en bien ou en mal. Choisissez donc le bien. Vous répondez: "Ce n'est pas toujours facile." Rien n'est facile, tout demande un effort. Une oeuvre bien construite ne s'édifie pas sans patience et sans peine."

S.-Jean, P.Q.—Le chanoine J.-Charles Cormier, curé de S.-Athanase d'Iberville, est décédé jeudi matin, à l'âge de 83 ans. Il était né à Bécancour, comté de Nicolet, le 11 mars 1851.

Paris—La France désire conclure avec l'Italie un traité qui, mettant fin à leur rivalité navale, permettrait aux deux pays de remettre à plus tard la construction de nouveaux navires.

Rome — Le désarmement est une cause perdue, suivant Benito Mussolini. "Je ne crois pas qu'il y ait jamais de désarmement", a dit le premier ministre italien à un représentant du journal français "Paris-Soir".

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Mère de Jeanne.—Vos procédés d'éducation me semblent tout à fait fautifs. Le continuel rappel de ses faiblesses rend l'enfant craintif, timide, maladroit, nerveux. Même après avoir quitté le foyer paternel (ce qu'il s'empresse de faire dès qu'il en a l'âge), il en ressent les effets; souvent son avenir en est irrémédiablement compromis. Pour s'épanouir, l'enfant a besoin de confiance en lui-même. Enlevez-lui ce puissant levier par la critique répétée de ses moindres actions, et vous lui gravez dans l'esprit l'idée fixe qu'il n'a ni force, ni talent, ni habileté. Avant de commencer la lutte pour la vie, il est déjà terrassé.

Croyez-moi, chère amie, il vaut mieux changer un peu votre méthode d'éducation si vous ne voulez atrophier à tout jamais les qualités d'énergie et d'initiative de vos enfants. Au lieu de leur rappeler sans cesse maladresses et sottises inhérentes à leur âge, usez plutôt d'émulation, d'encouragement chaque fois qu'ils accomplissent quelque chose de bien, louez-les s'ils parviennent à se vaincre, sachez récompenser leurs efforts, ne leur laissez pas croire surtout que vous les trouvez incorrigibles, moins intelligents que les autres. Vous serez la première à bénéficier des résultats de cette méthode qui épanouit, incite au "toujours mieux", nourrit l'optimisme et forme des hommes et des femmes conscients de leur valeur.

<> <> <>

Courageuse—Certainement je vous approuve de vouloir rester gentiment mise malgré cette restriction subite de votre budget. C'est une coquetterie fort louable que de vouloir rester agréable aux yeux des autres et je ne vois pas en quoi vos beaux-parents trouvent matière à critiquer. Vos achats réfléchis et sensés sont loin d'être extravagants et je passe votre recette à nos lectrices: en ces temps de dépression financière, ne pas négliger les petits accessoires coquets (cols, dentelles) qui rajeunissent si bien des toilettes déjà portées.

<> <> <>

Mlle E. N.—Vous pourriez vous procurer l'ouvrage "Romans à lire et Romans à proscrire", de l'abbé Bethléem. Soyez reconnaissante à votre mère de sa tendresse inquiète et inclinez-vous docilement devant ses décisions.

<> <> <>

Je n'ose — Vous avez tort de vous entêter ainsi pour des futilités, puisque cela contrarie vivement votre mari. Vous le trouvez irritable? Ce défaut ne vient-il pas de ce que vous êtes sans cesse en contradiction avec lui? Un homme qui travaille tout le jour a besoin de trouver la paix en rentrant à son foyer. Ne jouez pas avec votre bonheur; c'est un oiseau susceptible et farouche. . .

<> <> <>

Tout lire?—Ne croyez pas que l'on puisse impunément "tout" lire. Il y a des oeuvres malsaines dont une honnête femme doit s'interdire la lecture. Si ferme et si sérieuse que l'on soit, ces oeuvres laissent dans l'esprit et dans le coeur un malaise dangereux et déprimant.

<> <> <>

Mme P. J.—C'est toujours l'histoire de la paille et la poutre, chère amie. Votre cas n'est pas unique. Ils sont légion ces maris qui comptent les cheveux blancs de leur femme et ne voient pas la nudité de leur crâne, qui épluchent chaque jour les imperfections de leur douce moitié et ne songent pas à leurs propres petits manies bien gênantes parfois. Les femmes d'ailleurs n'en font-elles pas autant? Ce qui prouve tout simplement qu'étant très imparfait, comme toute créature humaine, chacun y gagnerait à ne pas exiger la perfection chez les autres.

Violette — 1. Oui, vous pouvez fort bien, lorsque vous êtes chez une amie à l'heure du thé, lui proposer de l'aider à servir, mais ne vous imposez pas et surtout n'insistez pas. Pour mille motifs, il se peut que la maîtresse de maison préfère n'être pas secondée. 2. C'est une maladresse, sitôt après votre mariage, de vouloir éliminer les amis de votre mari qui ne vous plaisent pas. Patientez un peu, le temps et les circonstances apportent bien des modifications à l'existence. Il ne faut pas courir le risque grave que votre mari, en sa vie nouvelle, regrette quelque chose de sa vie ancienne.

<> <> <>

Suis-je aimée?—Je lis dans une brochure de Cécile Jégiot: "C'est l'erreur de trop de jeunes filles de confondre les compliments avec l'amour, aussi bien que l'amour avec le bonheur. Chacune devrait être convaincue qu'elle n'est pas seule, qu'il en est d'autres à être jolies, gracieuses, charmantes, et que c'est un peu le rôle masculin de le dire à chacune, tout comme celui du papillon est de voler de fleur en fleur." Défendez-vous donc non pas contre les compliments, mais contre votre vanité qui croit si vite tout le bien que l'on vous dit de vous-même. Le plus maladroit à vous complimenter, le moins ardent en paroles sera presque toujours le véritable amour, le persévérant, le sérieux.

<> <> <>

M. P. G.—1. Essayez donc le sel de cuisine ordinaire, excellent dentifrice, qui neutralise l'acidité de la bouche. 2. Si votre peau est sèche, n'employez pas le citron pur; mêlez-y un peu de glycérine. 3. De la crème pure ou un peu de vaseline nettoie parfaitement le visage. 4. On dit qu'un morceau de sucre trempé dans le vinaigre, et mâché rapidement et avalé, arrête le hoquet.

M.-G.

JEUNE FILLE ET CIGARETTE

Je ne vous dirai pas: "Mesdemoiselles, ne fumez pas!" pas plus que je ne vous dirai "Ne mettez pas de rouge sur vos lèvres". Je sais que le temps est passé où l'on défendait à une partie de l'humanité d'user d'un privilège qu'on accordait à l'autre, sous prétexte que fumer n'appartient qu'aux hommes.

Fumer, chères amies, n'est pas un droit nouveau, ni non plus un défaut masculin, mais c'est une habitude masculine particulière à la race blanche et on ne voudrait pas que cette habitude devînt féminine pour un tas de raisons plus ou moins acceptables en ce qui concerne ce droit.

D'ailleurs en d'autres pays les femmes fument, paraît-il. Mais n'allons pas si loin. Ici, au Manitoba, toutes les sauvagesses ne fument-elles pas? Les dames siouses, crises, pied-noires usent et abusent du calumet. Durant les beaux soirs d'été la fumée bleue, parfumée du tabac canayen mêlé de hart rouge, sert à chasser les moustiques.

Alors voyez-vous, cette mode qu'on prétend nouvelle, suivie par les suffragettes pour imiter les hommes, dit-on, par les "flappers" pour singer les jeunes gens, cette mode-là était connue dans les wigwams de l'Ouest canadien avant qu'elle ne le fût dans les centres fashionables de Londres, New-York et même Paris, l'arbitre des élégances!

Mais, où voulez-vous en venir, direz-vous? Est-ce que, par hasard, vous nous conseilleriez de fumer la cigarette? Voilà qui serait du nouveau!

Que les femmes intelligentes me suivent; quant aux autres, je ne m'en occupe pas, car je n'aime pas perdre mon temps.

Voyons cette question sous différents aspects:

1o—Economique. Dans la période de gêne, de dépression, de misère souvent, que nous traversons présentement, n'est-il pas vrai, que s'habituer à fumer est faire preuve non seulement de manque de cervelle mais aussi d'égoïsme?

Celles qui sont riches ou du moins qui ne privent personne des leurs en se permettant cette dépense superflue, pensent-elles que leurs proches parents soient les seuls à avoir droit à leur charité? Ont-elles réfléchi à ce que représente le prix d'un paquet de cigarettes? Un repas qui empêchera un homme, une femme, des enfants de souffrir les tortures de la faim, l'aide au missionnaire du grand Nord, le soulagement à une pauvre âme du purgatoire. . .

Croyez-vous que le sacrifice n'en vaut pas la peine? Mesdames, pensez-y!

2o—Hygiénique. Beaucoup de médecins prétendent que le tabac ne convient pas à l'organisme délicat de la femme. Je ne crois pas que ce soit non plus un bienfait pour l'organisme de l'homme et comme preuve, ces cancers des lèvres, de la gorge, de l'estomac dont meurent tant de fumeurs; mais il faut avouer que cela prend du temps. Nous n'avons jamais encore entendu dire qu'un jeune homme se faisait traiter pour un cancer causé par le tabac et je pense bien qu'une fumeuse ne mourrait pas plus tôt qu'un fumeur. Cependant comme ces messieurs de la Faculté en savent plus long que nous, il vaut mieux les croire que se renseigner par l'expérience.

Mais il y a autre chose. Aimeriez-vous, mesdemoiselles, avoir une haleine saturée de tabac comme la plupart de vos amis? Non sans doute, car vous voulez plaire.

Si vous avez un joli visage, une démarche élégante, l'air aimable, une voix douce, musicale, une peau satinée, parfumée, il vous faut aussi une bouche qui ne sente pas le tabac.

Mes petites amies, restez charmantes, je vous en prie.

3o—Puis enfin la question a aussi un aspect **SOCIAL.**

Notre société, policée, cultivée, s'est fait un certain code de lois mondaines que toute femme qui tient à passer pour distinguée doit suivre. Ce sont des usages souvent arbitraires mais qu'il est très difficile d'enfreindre sans encourir le blâme ou la pitié moqueuse des gens bien élevés.

Lors même que certaines modes se généralisent, qu'elles semblent de prime abord être acceptées par la majorité, partout un cercle à part, formé toujours des personnes les plus intelligentes et les plus cultivées, reste réfractaire à ces habitudes qui tendent à ôter à la femme sa dignité et son charme.

Malgré tout ce qu'on pourrait trouver en faveur des fumeuses et malgré le droit qu'on leur concède de pouvoir faire usage de tabac tout comme les hommes, il reste avéré que l'imitation de l'homme a toujours nui à la femme. D'avoir négligé les dons naturels que la Providence lui a dévolus, elle reste un garçon manqué et une femme sans grâces.

Permettez que je vous cite en terminant l'avertissement de S. S. Pie XI à la jeunesse féminine: "Il faut qu'une femme soit élégante et distinguée pour charmer, c'est son rôle. Mais dès qu'elle commence à perdre le sens du convenable, elle commence aussi à perdre de son charme et à cesser de plaire."

Une Amicaliste du Cercle de
LORETTE, Man.

En l'an 1775

Dans un bien vieux journal tout jauni par le temps, le **Journal des Modes** de 1775, nous relevons cette annonce, qui fait sourire:

"Aujourd'hui on offre aux dames chez Mlle Fredin, modiste à l'Echarpe d'Or, rue de la Ferronnerie, un chapeau sur lequel est représenté un vaisseau-amiral avec tous ses agrès et même ses canons en batterie.

"On trouve aussi chez Mlle Quentin, rue de Cléry, des chapeaux-poufs en trophées militaires avec des étendards et des cymbales posés sur le devant."

Conseils utiles

A l'approche des grands ménages, il est bon de rappeler qu'un plancher ciré qu'on voudrait vernir, doit être, au préalable, passé à la térébenthine. Autrement le vernis n'adhérerait pas.

— **Ne jetez pas** les os d'un rôti. Ajoutez-les à l'eau de cuisson de votre soupe: ils la parfumeront également.

— **Ne jetez pas** du beurre parce qu'il est rance: travaillez-le avec une petite quantité de bicarbonate de soude, lavez-le à grande eau, et servez de suite.

Joyeuse Fête!

5 avril
Lucille Bélanger, Girouxville, Alta, 14 ans.

6 avril
Geneviève Rocan, La Broquerie.
Albert Vielfaure, La Broquerie, 11 ans.

7 avril
Blanche Gaboury, Dunrea, 8 ans.
Jeanne Pantel, N.-D. de Lourdes, 13 ans.
Jean Houston, Saint-François-Xavier, 9 ans.

8 avril
Fernande Gosselin, Saint-Malo, 8 ans.
Annette Morin, Saint-Malo, 9 ans.
Marcel Morin, Saint-Malo, 9 ans.

9 avril
Maria Vergnano, Saint-Norbert.

10 avril
Irène Coulombe, Transcona, 9 ans.
Bertrand Desrochers, Mariapolis, 14 ans.
Pierre Dedieu, Haywood, 8 ans.

11 avril
Albert de Cruyenaere, Saint-Boniface, 13 ans.
Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes, 15 ans.
Georges Maynard, Saint-Malo, 9 ans.

A mes petits amis

Je réponds ici, en bloc, à tous ceux et celles qui ont bien voulu m'adresser de jolies cartes remplies d'amitiés, de dessins, de voeux à l'occasion de la fête de Pâques.

Je vous assure qu'il n'est pas du tout triste d'être la "Mère-Grand" d'aussi charmants petits amis.

Double merci du coeur à mon charmant petit-fils, Richard Giroux, pour le beau gros coeur en chocolat, d'autant plus délicieux qu'il venait de loin.

M.-G.

Le Coin des Enfants

QUAND MARIUS CHASSAIT...

Marius, de Marseille, quand il avait six ans, ne portait pas encore de barbe, comme aujourd'hui, mais il possédait déjà de belles joues bien hâlées par le soleil, et des yeux éveillés et malins; il avait déjà le bel accent de son riant pays, et déjà il racontait à ses petits camarades d'extraordinaires histoires et des mensonges à faire frémir le diable.

Pour sa fête — la saint Marius — son papa lui avait donné une magnifique carabine, qui avait l'air comprimé quand on la regardait, et Marius, fier comme Artaban, le roi Parthe, promenait pendant de longues heures à travers la ville, l'arme sur l'épaule droite, devant tous ses petits amis, remplis d'admiration.

Quand le jour fixé pour l'ouverture de la classe arriva, Marius s'équipa de pied en cape, passa une forte ceinture de cuir autour de sa taille, chaussa d'énormes souliers à clous et déclara, à qui voulut bien l'entendre, qu'il partait dans la forêt voisine, non pour y tuer de banaux lapins ou de vulgaire gibier, mais pour y faire la chasse au lion.

Tout le monde applaudit Marius pour son extraordinaire courage, et trente petits écoliers l'escortèrent en chantant jusqu'aux portes de la ville.

L'un d'eux, Gustave, au moment où l'intrépide chasseur s'éloignait, lui demanda la permission de l'accompagner.

— Parbleu, dit Marius, je ne veux pas t'empêcher de venir avé moi, si tu n'as pas peur.

Ils marchèrent longuement côte à côte, sans se parler, comme des gens préoccupés par quelque grave entreprise; au bout de quelques heures, ils étaient enfoncés dans la forêt guettaient avec quelque anxiété tous les bruits de feuilles et de branchages.

Et voici que tout à coup, au détour d'un sentier, Marius entendit comme des pas, suivis d'un galop, et un long bruit tout à fait inquiétant de feuilles mortes écrasées et de petits branchages cassés. Marius se mit à trembler de toutes ses forces et n'eut même pas la présence d'esprit d'épauler sa carabine.

Brusquement, un petit buisson s'écarta et laissa le passage à quatre énormes lièvres qui bondirent et franchirent le sentier en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire.

Marius, que la surprise et l'émotion avaient rendu fou de terreur, laissa choir son fusil et se précipita vers un arbre, dans lequel il grimpa avec une prodigieuse agilité. Quand il fut parvenu au sommet, il se pencha et aperçut Gustave qui se roulait par terre en se tenant les côtes.

— Pour un chasseur de lions, disait-il, tu es un beau chasseur de lions, Marius!... Un chasseur de lions qui grimpe dans les arbres quand il aperçoit quatre lièvres!

Marius, excessivement vexé, commença à redescendre de son refuge. Il eut l'impression que son prestige allait subir dans cette affaire un coup excessivement fâcheux.

— Té! mon bon, cria-t-il à Gustave, tu es esstraordinaire, toi.... Tu ne comprends donc pas, mon petit, que j'étais armé pour la chasse au lion, mais que je ne l'étais pas pour la chasse aux lapins!....

LES BOURGEONS

Ordinairement les bourgeons restent stationnaires pendant tout l'hiver ou se modifient insensiblement pour ne se réveiller qu'au printemps. Alors ils se développent et affectent différentes formes, d'après lesquelles il devient facile de juger qu'il sortira de ces langes mystérieux, des fleurs ou simplement des feuilles.

D'après leur situation, les bourgeons peuvent être **terminaux, axillaires ou adventifs.** Tout bourgeon qui termine le sommet de la tige ou d'un rameau est terminal. Il s'en développe d'autres à l'aisselle des feuilles; pour cette raison on les appelle axillaires. Les bourgeons adventifs sont ceux qui se développent tardivement en des points quelconques de tiges âgées, de racines ou de feuilles. Leur production est mise à profit par la culture pour obtenir des individus nouveaux.

Certains bourgeons en se développant au printemps ne donnent qu'une pousse feuillée sans fleur; ce sont des **bourgeons à bois ou à feuilles.** Ils sont allongés, étroits ou pointus. D'autres sont des feuilles modifiées en organes de la fleur; les plus utiles et les plus délicats, le pistil et les étamines, sont au milieu: les autres, la corolle et le calice, à l'extérieur; ce sont les **bourgeons à fleurs et à fruits.** Ils sont plus gros que les précédents, renflés, ovoïdes et obtus.

La connaissance de ces sortes de bourgeons a une importance capitale; en arboriculture pour la taille des arbres fruitiers. Dans le poirier et le pommier, par exemple, les bourgeons à fleurs sont situés à l'extrémité de petites branches qu'on désigne sous le nom de lambourdes, tandis que les bourgeons à bois sont sur les côtés. Il est nécessaire qu'un jardinier ne les confonde pas. Et voici pourquoi: personne n'ignore qu'au début de la bonne saison, les horticulteurs taillent les arbres. Avec un sécateur ils enlèvent soit de petites branches, soit des bourgeons. Leur but est de supprimer des bourgeons à bois destinées à produire des branches qui, pour leur développement, utiliseraient une grande partie de la sève pour ses fruits. Naturellement, les fruits seront d'autant plus gros et plus beaux qu'ils en auront davantage. Il faut donc que l'horticulteur respecte les bourgeons à fruits; d'où la nécessité pour lui de les bien reconnaître. Bien entendu il devra conserver aussi le bourgeon de bois terminal, car s'il le coupait, l'arbre ne grandirait plus.

NOS MISSIONS

Il y a quelques semaines, Monsieur le Curé faisait appel à la générosité de ses paroissiens en faveur des missions de Monseigneur Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

Nous, les jeunes, qui appartenons à une Association d'Action Catholique par excellence, avons décidé que notre prochain sujet d'étude serait "Nos Missions".

Nous lisons, du pape Léon XIII, les paroles suivantes: "L'aumône aux missions nous fait même de loin coopérer aux travaux des oeuvres évangéliques et participer à leurs mérites."

Appuyés sur d'aussi encourageantes paroles, faisons, camarades, notre petit travail, assurés que notre obole si modeste soit-elle, aidera nos missionnaires à prêcher la vérité jusqu'aux extrêmes limites du monde habité.

Parmi les peuplades à civiliser, il n'y en a peut-être pas de plus misérable que nos Esquimaux qui élèvent leurs familles dans un pays recouvert presque continuellement de neige, vivent de poisson et de quelques rares bêtes sauvages, n'ont aucun moyen de communication facile avec le reste du pays, si ce n'est la traîne à chiens ou la route des airs, combien coûteuse!

Il y a à peine vingt ans, l'Esquimau était seul à vivre dans ces contrées glaciales; mais depuis, les blancs, attirés par l'amour des voyages ou la soif de l'or, se sont établis dans ces régions, aussi loin que la végétation leur permet de faire vivre leurs familles. Aujourd'hui ils se comptent par milliers, éparpillés jusqu'aux glaces polaires; ces colons sont présentement dans la plus grande disette. Ils peuvent à loisir contempler les aurores boréales, dont souvent l'écrivain nous a redit les fascinantes beautés, mais mettons-nous bien dans l'esprit que la contemplation ne met pas de pain dans l'estomac.

C'est dans une partie de ces territoires, que Son Exc. Mgr Guy poursuit son oeuvre évangélisatrice. Son appel dans l' "Ami du Foyer" nous met bien au courant des misères de ses diocésains:

"Forcé, dit-il, par des conditions lamentables, par des épreuves successives, on me permettra d'exposer une situation en vous priant, chers lecteurs, de tirer vos conclusions.... et d'étirer (en les déliant) les cordons de votre bourse. Il s'agit de faire oeuvre d'apostolat. Vous qui pouvez nous aider, ne soyez pas insensibles, faites votre part. La charité rend heureux ceux qui donnent, faites-en l'expérience."

Après avoir écouté l'émouvant appel du Vicaire Apostolique de Grouard, allons-nous rester inactifs?

Quelques-uns objecteront peut-être que tout citoyen canadien est pourvu du secours direct, même dans ces régions non organisées. Même s'il en était ainsi, fournira-t-on aux missionnaires catholiques, tout ce dont ils ont raisonnablement besoin pour exercer leurs ministères?

L'on objectera peut-être qu'ici nous sommes en temps de dépression et que dans chaque famille, l'on trouve place facilement pour ces générosités. Si nous étions dans l'impossibilité de faire l'aumône personnellement, nous ne devrions pas hésiter à forcer le coffre-fort de notre association.

L'exemple entraîne.... Nos confrères manitobains, qui sont tous des acéjistes généreux, feront leur quote-part pour aider les missions éprouvées de Son Exc. Mgr Guy, ce vaillant missionnaire qui n'a pas craint, l'été dernier, de venir prêter main-forte à notre vénéré archevêque Monseigneur Béliveau.

Croyez-moi, camarades, ce ne sont pas ces mouvements généreux qui, par le passé, ont conduit nos associations à la banqueroute.

Paul TRUDEAU,
Ile-des-Chênes, Man.

Une très longue absence

Le professeur d'histoire, s'adressant à un élève qui revient au collège après être resté quelque temps chez ses parents pour cause de maladie.

— Ah! vous voilà, mon ami. Vous allez avoir pas mal de choses à apprendre pour nous rattraper. Depuis quand avez-vous été absent?

— Depuis la bataille des Plaines d'Abraham, mon Père.

Père et fils

Le papa de Roger est docteur. Et, en l'absence de ses parents, Roger a la permission de répondre au téléphone et de prendre note des communications.

On sonne.

— Allo, allo?... répond le petit garçon.

—C'est au docteur X... que j'ai le plaisir de parler?

—Non, monsieur, répond Roger, très digne; vous avez le plaisir de parler à son fils.

Est-il possible, Pierrot, que tu aies mangé tout ce gâteau sans même penser à ta soeur?

— Mais, maman, je n'ai cessé de penser à elle, pendant que je le mangeais.

— Tu as pensé à elle, dis-tu?

— Oui... j'avais peur qu'elle arrive avant que j'aie fini.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Girouxville, Alta.
Le 20 mars 1934.

Chère Mère-Grand,

Bonjour, Mère-Grand, j'espère que vous allez aimer ma petite lettre.

Je voudrais vous dire que j'ai neuf ans et que je suis dans le grade trois pour le français et le grade cinq pour l'anglais.

Pour me récompenser, mon père m'a acheté une petite Shetland. Je l'appelle Topsy; elle pèse 350 livres et elle a trois pieds de hauteur. Un midi, lorsque je conduisais Mlle Paule Lauzé à l'école, mon pony a pris la peur et il a commencé à courir et à tourner bien vite. Notre maîtresse en a été bien effrayée et moi je riais, je ne suis pas peureux et je connais mon petit cheval!

Mère-Grand, si vous venez près d'ici, je vous ferai prendre un tour. N'est-ce pas que vous aimeriez à visiter le pays avec moi?

Votre petit-fils qui vous aime.
Richard GIROUX.

<> <> <>

Letellier, Man.
Le 23 mars 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Quel désappointement pour nous, vos petits-enfants, quand jeudi dernier, en recevant la **"Liberté"**, nous avons constaté que le "Coin" manquait!.... Cette page si chère à nous tous, attendue avec tant d'impatience, comment nous en passer?.... "Pour sûr que chère Mère-Grand est malade", que nous nous sommes dit!.... "Ah! s'écria un petit camarade, je suis certain qu'elle a attrapé les oreillons, parce qu'en ce moment, ça court partout cette vilaine maladie!....

Et vite nous allons demander à notre maîtresse à quel saint il faut s'adresser pour obtenir la guérison de notre si bonne Mère-Grand. Elle nous dit que c'est à saint Blaise. Nous avons prié avec tant de ferveur, que je crois que nous avons été exaucés, car, à notre grande joie, nous vous retrouvons au "Coin" cette semaine, chère Mère-Grand! Deo Gratias!....

Vos petits-enfants qui vous aiment 'bien gros".

Les élèves des grades III et IV.
Par Jeanne JUBINVILLE.
Grade IV.

Pourquoi?

Pourquoi dit-on qu'on a une personne **dans le nez** quand on ne peut pas la sentir?

Pourquoi dit-on d'un homme qui n'a pas de pain à manger, qu'il est **dans le pétrin?**

Pourquoi dit-on **embarras de voitures** quand il y a trop de voitures, et **embarras d'argent** quand il n'y a pas assez d'argent?

Un petit garçon de 3 ans auquel on sert des fraises les examine un long moment et finit par déclarer avec un air moitié surpris, moitié inquiet:

— Elles ont la chair de poule, ces fraises....

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Soirée mensuelle de l'A.E.C.F.M., le 25 mars

Programme très intéressant. La causerie fut donnée par M. le Curé, sur un sujet qui occupe beaucoup l'attention publique en ce moment, la C.C.F.

Le conférencier nous a présenté un travail très documenté sur l'origine de ce parti, ses tendances, ses visées.

Nous, catholiques, devons être sur nos gardes. Son chef se réclame de l'encouragement du "Roman Clergy". Toutefois, voici ce qu'en dit un éminent sociologiste et savant jésuite, le R.P. Ryan, consulté à ce sujet: "I do not believe in socialism and it seems to me to be in contradiction with what our present Holy Father has to say on Socialism in his Encyclical 'Quadragesimo Anno'".

Merci, M. le Curé.

M. Marcoux, président de l'assemblée, donne lecture et commente le rapport du visiteur qui est très favorable pour deux de nos écoles: le couvent et Saint-Cuthbert. On espère que les autres écoles mériteront les mêmes commentaires lorsqu'elles seront visitées.

Quant à l'Inspecteur officiel, il se dit très satisfait de ce qui se fait au Couvent.

Puis M. Marcoux nous dit un mot au sujet de la bonne presse et de l'encouragement que nous devons donner à notre journal français, la "Liberté".

M. Léon Laurin remercie le conférencier pour son travail très à propos et il a un mot aimable pour les orateurs et les chanteurs, qui méritent nos félicitations.

Nos petites filles du Couvent, costumées en montagnards, les solistes de la chanson, étaient à croquer, et sous la direction experte des religieuses de Saint-Joseph, nos grandes filles acquièrent une distinction peu commune.

L'auditoire l'a constaté en écoutant Eileen et Véronique.

A la prochaine fois.

Programme

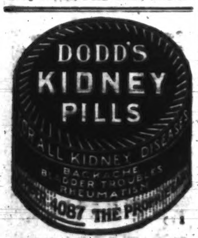
Piano — Mlle Eileen Unger
Une page de notre histoire, "Dollard des Ormeaux", tirée de l'Oublié, de Laure Conan—MM. Raphaël Arpin et Louis Marcoux.
Hymne à Dollard—
Solo: M. Léo Marcoux
Choeur: Les Acéjistes et les Avant-gardistes.
Allocution du Président.
Causerie — par M. le Curé
Remerciements — M. Léon Laurin
Chanson en choeur, "Les Montagnards"
O Canada!

SAINT-EUSTACHE

Nous avons été si heureux de lire les lettres du jeune Lucien Beaudin et d'Yvonne Gauvin à Mère-Grand que nous tenons à les en féliciter. Nos félicitations vont aussi à leur institutrice, une de nos religieuses. D'autres aussi ont écrit. Leurs petites lettres n'ont pas été publiées, mais ils écriront encore sans doute, et un jour nous aurons le plaisir de les lire.

Voici maintenant la liste des candidats au concours de français de l'Association d'Education: Grade IV: Irène Rivard, Blanche Laramée, Noëlla Lachance, Aurore Godin, Esthel Bernardin, Diane Beaudry, Paul Godin, Noël Ménard, Philibert Allarie, Laurent Beaudin, Roland Benoit, Joseph St-Cyr, Médéric Ménard. Grade V: Yvonne Gauvin, Alice Beaudry, Cécile Picard, Marie-Ange Beaudry, Yvette Letourneau, Clara Benoit, Lucien Beaudin, Napoléon Bernardin, Théodule Beaudin. Grade VI: Irène Létourneau, Anna Laramée, Antoinette Boivin, Jeanne Ménard, Achille Gauvin, Auréal Moreau. Grade VII: Rosie Diddler, Odila Godin, Elva Moreau, Marcel Beaudry. Grade VIII: Ida Gauvin et Thérèse Beaudin.

Cette liste ne comprend que les élèves de l'école du village, sous la direction des religieuses. Les écoles de Baie St-Paul Est, sous la direction de Mlle Rita Lynch, et de Allarie No 2, sous la direction de Mlle Rita Robert, seront aussi représentées dans le concours de l'Association. L'an dernier, les élèves de Mlle Rita Lynch ont eu du succès, et Mlle Alma Beaudin, de l'école des religieuses, obtint un prix provincial. Nous souhaitons à tous les candidats un beau succès et nous espérons qu'ils seront de plus en plus nombreux.



SAINT-PIERRE

ECOLE ST-PIERRE NORD

Tableau d'honneur de mars

Grade a, b, c — André Vermette, 96%; Florianne Demers, 95%; Rita Dumont, 92%.

Grade I — Cécile Demers, 95%; Léonne Dumont, 93%.

Grade II—Lucien Vermette, 83%.

Grade III — Irène Dumont, 79%; Jeanne Demers, 78%.

Grade IV — Julien Nicolas, 84%; Rose Lacharité, 70%.

Grade V—Etienne Laroche, 94%; Lucille Demers, 90%.

Grade VI—Jeanne Nicolas, 92½%; Elise Vermette, 77 4/5%.

Grade VIII — Roland Vermette, 78½%.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Pâques

Nos Enfants de Marie ont fait résonner un vibrant alleluia pour nous sortir du carême. Au soir de Pâques, devant une nombreuse assistance, elles donnaient leur traditionnelle séance dramatique annuelle. Comme par le passé, elles ont remporté un enviable succès. Chansons, déclamations, comédies, tout fut applaudi avec enthousiasme. Mais il y a certaines tribulations de vieille fille qu'on n'oubliera pas de si tôt. Elles sont amères, ces tribulations qu'on attrape dans la mêlée des cancans. Belles leçons de comédie! En nous apprenant à nous mettre à l'abri des cancans et surtout à n'en jamais faire, les Enfants de Marie auront prêché un beau sermon de charité.

Mlle Florence Girard était l'organisatrice de cette séance.

Programme

Piano: Mlle Elie-Anne Girard.

Déclamation: Mlle Emma Dumaine.

Saynète: Mlles Jeanne Tougas et Evangéline Champagne.

Chanson: Mlles Marie Boucher et Irène Grouette.

Comédie: "Mlle Catherine à la torture"—Mlles Léona Champagne, Bernadette Laurin, Marie Boucher, Aurélie Duguay, Elie-Anne Girard.

Chanson: Léo Mondor et Emile Mondor.

Choeur: "Les semailles"—Les actrices, Mlle Aurélie Duguay au piano.

Allocution du R. P. Curé.

O Canada!

Une Mission

Une grande mission sera prêchée dans notre paroisse au cours du mois. Elle s'ouvrira le 13 avril au matin, à 9 heures. La clôture sera faite le 22 au soir. Il y aura deux exercices par jour: le matin à 9 heures et le soir à 8 heures. Le R. P. La-Philippe Lévesque, supérieur Provincial des Rédemptoristes canadiens-français, et le R.P. A. Jeannotte en seront les prédicateurs. Tous se préparent à ce grand événement et le voient venir avec une joie toute chrétienne. Nos marchands ont déjà donné l'exemple de ce bon esprit chrétien qui les anime en promettant unanimement que leurs magasins seront fermés aux heures des offices de la mission. La première de toutes les affaires doit être celle du salut de son âme.

Soirée mensuelle

Notre séance régulière de l'Association d'Education a eu lieu le 25 mars. Malgré le froid et la tempête la salle était comble. Voici le programme de notre soirée:

Ouverture: Orchestre du Couvent.

Allocution du président, M. F. Tougas.

Rapport du secrétaire, E. Désorcy.

Chant, "Les crêpes", par les élèves du Couvent, grades 3 et 4.

Duo de trombone: MM. H. Boucher et J. Paillé.

Chant: "A la France", par Mme H. Smith.

Chant: "Le Vallon", par M. Ths Gelley; au piano, Mme T. Gelley.

Voilon, M. J. Désorcy; au piano, M. C. Bernier.

Gigue simple par Eloi Bohémier; au violon, J. Désorcy.

Présentation du conférencier par M. Jean-E. Laurin.

Conférence: "Le retour à la terre", par E. Désorcy.

Remerciements au conférencier par M. H. Sanche.

Solo de piano par Mlle Elie-Anne Girard.

Chant: "Les Rameaux", par M. Ths Gelley; au piano, Mme Ths Gelley.

Chant: "Mariez-moi", par M. U. Desautels; au piano, M. C. Bernier.

Violon: Mlle Estelle Gauthier.

Déclamation: "J'ai failli me tuer", par M. Ed. Tougas.

Saynète: "Le chanteur et le monologuiste", par MM. E. Perron et A. Lacerte.

Déclamation: "La jeunesse qu'il nous faut", par M. H. Boucher.

Chanson: "L'adieu du matin", par M. C. Bohémier; au piano, C. Bernier.

Orchestre du Couvent.

Allocution du R. P. Bellerose.

O Canada!

SAINT-NORBERT

Un dénouement subit vient de terminer la vie calme et sans bruit de Mlle Solange Carrière, écolière de notre Couvent. Elle était fille de M. Albert Carrière de l'Ile-de-Chênes.

Reçue comme pensionnaire avec sa soeur Alice pour le XIIe grade, en octobre dernier, elle se montra élève brillante et surtout enfant de devoir. Malgré une santé débile, elle réussit à tenir toujours une des premières places en classe, et à s'attirer, sans le savoir, l'estime de ses maîtresses et de ses compagnes.

Le 19 mars, matin du beau jour de la fête de saint Joseph, elle se sentit bien faible; mais voulant communier à tout prix, elle se rendit à l'Eglise. Après la communion, n'y pouvant plus tenir, elle revint prendre le lit pour ne plus se relever. Le Dr Gendreau déclara son cas grave et conseilla avec sagesse de la conduire à l'hôpital. Son père vint aussitôt la chercher.

Les rapports des premiers jours étaient toujours assez bons, et rien ne laissait présager une fin si prochaine. La septième journée, le mal s'accentua tant que son bon papa crut devoir rester à ses côtés. A trois heures, le 26 mars, le divin Moissonneur vint cueillir sa petite fleur pour les jardins célestes.

Elle a laissé parmi nous les parfums de ses vertus calmes et modestes. A sa famille attristée, nous offrons notre profonde sympathie. Ne pleurez pas, parents chrétiens, un ange de plus veille sur votre foyer. Nous avons le doux espoir que Solange jouit au ciel de l'éclat magnifique des fêtes pascales et chante avec les bienheureux l'Alleluia éternel! Que l'exemple de sa vie humble et cachée soit pour tous ceux qui l'ont connue un stimulant dans la pratique des vertus.

GLANEUSE.

• • •

Ecole des garçons

MARS

Grade XII — Fred Krym, Joseph Moreau. Application: Paul Lord.

Grade XI—Adonai Lamoureux, Lucien Charette. Application; Adonai Lamoureux.

Grade X—Henri Trottier, Clément Benjamin. Application: Avila Girard.

Grade IX—Douglas Brown. Application: André de Moissac.

Grade VIII—Léon Trottier, Philéas Grouette. Application: Isaie Girard.

Grade VIII—Benoit Delisle, Gaston Lamoureux. Application: John Lasakowski.

Grade VI — Stanley Jendyrowich, Bruno Cormier. Application: Bruno Cormier.

Grade V—Denis Delisle, Léon Gousseau. Application: Emile Landry.

Grade IV—Florent Verreault, Gérald Verreault. Application: Josaphat Lemire.

Grade III—Ange-Albert Cormier, Albert Kroker. Application: Gustave Landry.

Grade II—Roland Véry, Léo Ferland. Application; Jean-Paul Lemire.

Graed I-A — Albert Paillé, Eddie Reitmier. Application: Dollard Ferland.

Grade I-B—Marcel Monchamp, Joseph Charette. Application: Aimé Dufort.

Les Municipalités en défaut de paiement

Les comparaisons faites à ce sujet montrent les chiffres suivants: Le Manitoba a une somme de $14,000,000 en défaut sur un montant de $145,000,000 d'obligations municipales, soit un peu moins de 10%. L'Ontario a $100,000,000 sur au-delà de $500,000,000, soit 20%. Les municipalités de la Saskatchewan sont en défaut de 6.15 pour cent de leurs obligations totales, alors que les municipalités de la province de Québec ne sont en défaut que de seulement 3.3. Ceci est dû à la bonne surveillance faite sur les emprunts municipaux par les commissions municipales de la province de Québec et de la Saskatchewan. Au Manitoba, ce n'est qu'en 1928 que toutes les municipalités, excepté Winnipeg, ont été obligées d'obtenir l'autorisation du "Municipal Board" pour vendre leurs obligations et toutes celles en défaut ont été émises avant ce terme. Le taux par tête pour les municipalités en défaut est de $321 en Ontario, $107 au Manitoba, $115 en Saskatchewan, $273 en Colombie-Britannique et $131 en Québec. 22 municipalités sont en défaut au Manitoba, 82 en Saskatchewan, en partie de petites municipalités, 42 en Ontario, comprenant les commissions scolaires, et 79 en Québec.

Une escroquerie de $84,000

Saskatoon, Sask.—Les frères Isaac et Harry Furman ont été condamnés respectivement à 20 mois et 12 mois de prison pour escroquerie. Ils ont pratiqué sur une large échelle dans le cours de l'année 1932. Ils avaient ouvert un magasin à Saskatoon, et acheté à crédit force marchandises chez les fabricants. Ils les revendirent en ne mentionnant sur leurs livres qu'une faible partie de leurs ventes, et un beau jour se firent déclarer en faillite. Leurs escroqueries se montent à $84,000. Les commerçants indélicats ont aussi été reconnus coupables de parjure.

Critiques injustifiées

Le Droit (Charles Gautier):

Ce n'est pas la première fois qu'un ministre s'absente pendant quelques mois pour représenter le Canada à une assemblée internationale. Il ne se passe pas une année sans qu'il se fasse de tels voyages. Pourquoi M. Sauvé serait-il blâmé plus qu'un autre? Pourquoi a-t-on pris occasion de son voyage pour insister sur la nécessité de pratiquer l'économie, lorsqu'auparavant on ne s'était jamais inquiété outre mesure des déplacements ministériels? Pourquoi avoir épié les allées et venues du ministre des Postes? Pourquoi avoir posé tant de questions à son sujet?

Veut-on suspendre tous les voyages ministériels? renoncer à notre représentation à l'étranger? nous interdire l'accès des assemblées internationales? élever le long de nos rives et de nos frontières une muraille de Chine? Non, ceux qui se sont acharnés contre M. Sauvé n'en veulent pas tant et c'est pourquoi le spectacle qu'ils ont donné a été disgracieux. Quand donc cesserons-nous de nous entredéchirer?

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 1er avril

GRAINS	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30	Samedi 31	Lundi 2
Blé No 1 Nord	65⅞	66⅛	66⅛		66⅜	66⅝
2 Nord	63	63¼	63⅛		63⅜	63⅝
3 Nord	61⅞	61⅝	61½		62¼	62⅛
Avoine 2 CW	33¼	33½	33⅝		33⅞	34
3 CW	31⅛	31⅛	31⅜		31⅝	31⅝
Orge 3 CW	39⅜	39¾	39⅝		39⅞	39⅝
4 CW	38½	38½	38⅜		38⅝	38⅝
Lin 1 NW	147¼	149¼	150⅛		153⅜	152½
2 CW	143¼	145¼	146⅛		149⅜	148½
Seigle 2 CW	45⅜	45⅝	45¾		46⅜	46½

Prix sur voie (track)

GRAINS	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30	Samedi 31	Lundi 2
Base Blé 1 Nord	66⅛	66½	66½		67⅛	67
Avoine 2 CW	33½	33⅝	33¾		34⅛	34⅛
Orge 3 CW	39¾	39¾	39⅞		40⅛	39⅞
Lin 1 NW	147⅛	149⅛	150⅛		153⅜	152½
Seigle 2 CW	45¾	46	46⅛		46⅜	46⅞

Options

GRAINS	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30	Samedi 31	Lundi 2
Blé Mai	67⅜	67⅝	67½		68	67⅞
Juillet	68½	68⅞	68⅞		69¼	69⅛
Oct.			70⅛		71⅛	70⅝
Avoine Mai	34½	34⅝	34⅝		34⅞	34⅞
Juillet	35⅛	35¼	35¼		35½	35⅝
Oct.			35⅞		36¼	36⅛
Orge Mai	40⅜	40⅜	40⅝		40⅞	40⅝
Juillet	41⅝	41⅝	41½		41⅞	41½
Oct.			42½		43⅛	43⅛
Lin Mai	148⅜	150⅜	151⅝		154⅜	153½
Juillet	147⅜	149⅜	150½		153⅜	152⅜
Oct.			152⅜		155	153⅛
Seigle Mai	46⅜	47	47		47⅝	47⅝
Juillet	48	48⅛	48⅛		48⅞	49

Salage du porc

Les viandes qu'on laisse geler à la surface avant que la chaleur animale se soit évaporée de l'intérieur n'ont pas un goût aussi agréable que si le refroidissement était graduel. La viande cesse d'absorber le sel quand la température tombe au-dessous de 36 degrés Fahrenheit. Le salage à sec doit donc se faire dans une chambre où la températre ne reste pas longtemps au-dessous de 36 degrés.

L'amélioration des troupeaux reproducteurs

On ne saurait, dit le Commissaire du Commerce en Ecosse, trop insister sur la nécessité pour les cultivateurs canadiens de prendre tous les moyens pour améliorer leurs troupeaux d'élevage. Ce fait a encore été démontré par les événements de 1933. Tous devraient s'efforcer d'envoyer sur ce marché une quantité de plus en plus forte de jeunes animaux d'engrais légers et de toute première qualité, et d'interdire autant que possible l'exportation d'animaux grossiers, mal conformés, qui font un très grand tort au commerce du Canada en Ecosse.

LE CHANGE

3 avril

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.1064
Franc français	0.0659
Franc belge	0.2333
Franc suisse	0.3234
Lire italienne	0.0860
Couronne suédoise	0.2637
Couronne norvégienne	0.2569
Couronne danoise	0.2281
Mark allemand	0.3974
Couronne hollandaise	0.6740

LE MARCHE

3 avril

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.75
Moyens	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.75—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$5.00
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.75—$6.00
Moyens	$3.50—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.25—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.75
Très pesants	$6.00
Légers et maigres	$6.00—$6.75
Truies No 1	$6.00
Truies No 2	$5.50
Inférieurs	$3.50—$4.50
Verrats	$2.50—$3.00
Agneaux	
Bon poids moyen	$7.00—$7.25
Ordinaires	$3.50—$5.00
Moutons	
Bons, poids moyen	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bons, pesants	$2.00—$2.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.27
Crème—	
Table	.28
Spécial	.26
No 1	.24
No 2	.21
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Oeufs strictement frais	
"A" gros, la douzaine	.14
"A" moyens, la douzaine	.13
Oeufs "B", la douz.	.11—.12
Oeufs "C", la douz.	.09—.10

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.45
2 sacs de 49 livres	$2.52½
4 sacs de 24 livres	$2.67½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.95
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.60
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.70

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 41

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

— Oui, oui, je l'ai vu.

— Mais où l'as-tu vu? comment l'as-tu rencontré?... Il n'était donc pas encore prisonnier? Tu lui as donc parlé? Ah! dis-moi vite, p'tit frère, ce qu'il t'a raconté; dis-moi tout, tout!

Et Marie embrassait encore son frère.

— Eh bien! je l'ai vu là-bas... reprit P'tit-Toine, à moitié étouffé dans les bras de sa soeur; nous allions le chercher et il venait nous chercher aussi; nous lui avons parlé de toi, de ta petite maison, de tes troupeaux, de tes économies, de tes grosses ventes à monsieur George... mais j'ai faim...

— Oui mais paraissait-il heureux... content, gai? parlait-il de moi?

— Dame! il riait, il pleurait, il disait des choses en l'air comme tous ceux qui reviennent au pays pour y retrouver ceux qu'ils aiment.

—Tu es bien sûr, frère, tu ne te trompes pas, il n'était pas inquiet... triste?...

— Peut-être un peu, de temps en temps, à la fin de la veillée, quand il parlait des Anglais... (il ne les aime pas, Marie, nos Anglais). Durant la nuit, je crois qu'il n'a pas dormi; je couchais près de lui, et je ne dormais pas non plus, mais je faisais le mort, tant j'avais de frayeur de son sauvage; je le vis donc se lever, s'approcher du feu et lire une lettre; et ça m'a semblé lui donner une diable d'humeur; il fit du mouvement, réveilla le Micmac et nous força tous de nous remettre en route. Mais, petite Marie, j'ai faim! j'ai faim! Si tu veux que je parle, donne-moi d'abord de quoi me faire vivre quelques instants, j'écrase... j'expire... je suis mort!

En effet, le pauvre enfant était rendu, il chancelait, et c'était avec effort qu'il avait pu jeter pêle-mêle ces quelques phrases. Bien qu'elles fussent pour sa soeur autant d'énigmes dont elle brûlait de connaître le sens, elle ne put résister davantage à sa prière, et elle alla lui chercher quelque chose à gruger, en lui faisant signe du doigt de rester bien tranquille dans sa chambre.

En entendant parler de lettre, Marie avait tressailli, son front s'était ridé; elle avait semblé chercher dans sa mémoire les traces d'un souvenir perdu; mais le besoin pressant de son frère ne lui permit pas de s'arrêter pour le moment à de plus longues réflexions. Elle courut recueillir dans les buffets ce qu'elle crut le plus convenable à l'appétit de P'tit-Toine, et elle revint aussitôt, les bras chargés, s'asseoir devant lui.

Le pauvre garçon ne se fit pas longtemps prier pour se servir... il usa de ses deux mains, comprenant sans peine après la rude expérience qu'il venait de faire de la vie des bois, le sans-gêne de Wagnotaga.

Sa soeur le regarda durant un instant avec satisfaction, lui laissant le loisir de se réconforter un peu avant de l'accabler de nouveau de ses questions; puis elle voulut se faire raconter minutieusement le voyage des deux frères et tout le récit de Jacques; insistant pour connaître jusqu'aux moindres nuances de cette narration, les réflexions isolées de son fiancé, jusqu'aux altérations de sa figure. On conçoit que cette conversation dut les retenir longtemps. Marie y mit un intérêt fiévreux; elle revint souvent sur certains détails, surtout sur celui de la lettre, qui l'intriguait plus que tout autre. De son côté elle informa P'tit-Toine de tout ce qui s'était passé à Grand-Pré depuis son départ.

Les premières teintes de l'aube étaient prêtes d'apparaître, que ce dialogue se poursuivait avec la même activité. Mais le temps était venu de l'interrompre; P'tit-Toine ne pouvait rester davantage dans la maison paternelle sans courir le danger d'être arrêté... Il ne tenait pas à s'éloigner; pour une bonne nuit passée sous son toit, il aurait bien volontiers sacrifié sa liberté du lendemain; une liberté sans ses parents ne lui souriait guère. Mais Marie insista sur la nécessité de son départ, lui disant qu'il fallait aller à la recherche d'André, lui porter quelques provisions et le prévenir des dangers qui l'attendaient à son retour. Le jeune homme comprit son devoir et se disposa à repartir. Sa soeur alla quérir un sac, le remplit de nourriture et le lui mit sur les épaules; après quoi elle lui donna la main pour le congédier de force; car le pauvre enfant sentait son coeur défaillir en s'acheminant vers la porte de la maison... Quand il passa devant la chambre des vieillards, ses pas s'arrêtèrent malgré les efforts de celle qui l'entraînait, et il murmura à l'oreille de Marie:

— Partir sans les embrasser!...

— Non, vite, vite! sauve-toi! il est trop tard!... Et puis, laisse-les reposer encore une fois, là; ils n'ont pas fermé l'oeil depuis deux jours, et c'est sans doute la dernière nuit qu'ils dormiront ensemble sous ce toit; peut-être font-ils un dernier songe d'espérance!...

Et moi, reprit Toinon résistant toujours, je ne les reverrai peut-être jamais!... Marie, laisse-moi les regarder encore une fois... tiens, j'irai si doucement... je me contiendrai.

— Tu les embrasseras, malheureux!

—Non, Marie, je ne les embrasserai pas, je te le jure; je n'embrasserai que toi, bonne petite soeur, que toi seule!...

En articulant ces mots, il entraîna Marie vers la porte de ses parents, l'ouvrit comme eût fait un voleur, et, s'approchant du lit où dormaient son père et sa mère, il s'arrêta quelque temps à les contempler. La sérénité d'un ciel pur régnait au front de sa mère, mais deux sillons orageux séparaient les sourcils de son père; il les fit apercevoir à sa soeur qui le retenait toujours par la main, et il lui dit à l'oreille:

Il n'y a pas de rêve d'espérance là, Marie!...

P'tit-Toine essuya alors les grosses larmes qui commençaient à l'aveugler, et pour tenir parole à Marie, il lui tendit les bras, et tenant les yeux fixés vers le lit vénéré, il n'embrassa qu'elle seule... Mais on aurait dit que dans cette étreinte suprême, il serrait tout ce qu'il aimait au monde.

Après ce moment de pieuse consolation, où cet enfant avait paru respirer l'amour et la bénédiction de ses parents, il sortit de cette chambre, quitta les bras de sa soeur et le seuil de sa maison.

La fiancée, retirée de nouveau chez elle, se hâta d'allumer la lampe suspendue devant sa madone et s'apprêta de suite à se mettre au lit. En délaçant le corsage de sa robe, un vieux papier glissa dans les plis de sa jupe; mais elle ne s'en aperçut pas, tant elle s'empressait de chercher un repos qui lui était bien nécessaire. Il ne se fit pas attendre longtemps: pendant qu'elle regardait les vacillements de la veilleuse ravivée et que ses mains se tenaient jointes sur son coeur comme pour formuler une prière muette, ses beaux cils noirs descendirent comme un voile de deuil sur son regard attristé; il ne resta plus sur sa figure que les traces vagues d'une grande douleur assoupie.

XIV

Dix heures venaient de sonner dans le silence et la tristesse de la vieille maison blanche. Le père Landry, sa femme et leur fille s'occupaient à sortir des armoires et à détacher de diverses parties de la maison le linge, les habits et tous ces effets d'usage continuel qu'il faut prendre quand on part pour un long voyage dans les régions inconnues. Un sentiment profond de découragement se manifestait dans leur démarche; la tristesse dominait surtout les deux femmes: elles étaient indécises, distraites, aveugles. On voyait seulement que Marie faisait de grands efforts pour garder les apparences du courage et soutenir celui de ses vieux parents; mais son trouble la trahissait souvent, elle venait les bras chargés de choses inutiles et s'en retournait quelquefois avec les choses nécessaires.

— Allons, disait le père, qui liait les paquets, ayons plus de force, ne nous troublons pas; ma pauvre enfant, ne prends que les choses les plus urgentes; les maîtres ne se chargeront probablement pas d'un gros bagage; ils tiennent plus à exporter nos corps que notre marchandise.

(A Suivre)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Manque probable de pommes de terre de semence

Les cultivateurs canadiens qui se proposent de planter des pommes de terre cette année, surtout de la variété "Irish Cobblers", feront bien de réserver tout de suite la quantité de semence qui leur sera nécessaire, car il est probable que la demande dépassera l'offre ce printemps. Ce conseil est donné dans "La situation agricole", un bulletin utile publié par le ministère fédéral de l'Agriculture sur les conditions agricoles. La production de pommes de terre de semence certifiées au Canada en 1933 est la plus faible que l'on ait vue depuis plusieurs années, et la récolte a encore été fortement réduite par la gelée, depuis qu'elle est encavée, spécialement dans les provinces Maritimes. La demande à Cuba est limitée, mais il y a eu un gros débouché aux Etats-Unis au commencement de la saison, car la récolte de 1933 a été très faible dans ce pays et l'on prévoit que la demande de semence canadienne restera très vive.

La luzerne Ladak

Les fermes expérimentales fédérales canadiennes ont fait l'essai dernièrement d'une nouvelle variété de luzerne, appelée "Ladak". C'est une variété rustique, qui se cultive sur les hauts plateaux secs de Ladak, dans le nord de l'Inde, où les étés sont extrêmement chauds et les hivers froids. Elle a été déjà mise à l'essai dans différentes parties des Etats-Unis. On ne saurait tirer des conclusions définitives des résultats d'une année seulement; mais ces essais indiquent que la Ladak est une variété d'un grand avenir pour les provinces des Prairies, et qu'elle mérite d'être soumise à de nouveaux essais. On ne peut pas encore s'en procurer la semence au Canada.

Pour aider les producteurs de bacon

Sachant que le meilleur moyen de mettre le bacon canadien sur le même pied que celui de quelques autres pays qui nous font concurrence, et d'obtenir aussi le même prix qu'eux, est de produire et d'exporter un produit de qualité supérieure, beaucoup de cultivateurs profitent du système qui leur est offert par le ministère fédéral de l'Agriculture pour leur aider à se procurer de bonnes truies portières du type à bacon. Ces truies sont choisies par les agents du Ministère de l'Agriculture parmi celles qui ont le poids voulu pour faire une bonne catégorie de bacon (190 à 230 livres), sur les marchés de Vancouver, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Saskatoon, Prince Albert, Melfort, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Le Ministère paie la moitié des frais de transport à partir du marché jusqu'à destination; si l'acheteur le désire, les truies sont saillies avant d'être expédiées, et, dans ce cas, il n'y a rien à payer pour la saillie et la bête est aussi gardée gratuitement pendant quelque temps.

L'enregistrement supérieur des porcs

A sa réunion annuelle de l'année dernière, l'Association canadienne des éleveurs de porcs a adopté une résolution demandant que le système d'enregistrement supérieur du Ministère fédéral de l'Agriculture pour les porcs de race pure soit reconnu par le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail. Le Comité des livres généalogiques du bétail y a consenti et l'on enregistre maintenant les truies et les verrats qualifiés. Ce système d'enregistrement supérieur a été inauguré en 1928; il permet à l'éleveur de connaître exactement la valeur de ses truies, et c'est en cela qu'il est utile.

La consommation d'orge au Canada

Il ne restera que très peu d'orge dans les graineries canadiennes au 31 juillet prochain, et c'est là un facteur que les producteurs feront bien de prendre en considération, dit "La situation agricole", un bulletin que vient de publier le Ministère fédéral de l'Agriculture. La consommation de l'orge au Canada n'a cessé d'augmenter de 1920 à 1930; elle est aujourd'hui d'environ 75 millions de boisseaux par an. Il s'est produit une forte diminution en 1931, et depuis lors, l'étendue ensemencée n'a guère dépassé 3½ millions d'acres. La réduction des emblavures et les faibles rendements obtenus ont provoqué une forte diminution de production en ces deux dernières années; les reliquats et les nouvelles récoltes se chiffraient en moyenne par 87 millions de boisseaux tandis qu'ils étaient de 124 millions de boisseaux pendant les cinq années de récolte de 1926-27 à 1930-31. La consommation a diminué en ces deux dernières années et elle sera probablement encore plus faible en 1933-34.

Rendement de blé prévu

Le rendement de la récolte de blé cette année sera peut-être affecté par un certain nombre de facteurs que l'on entrevoit à l'heure actuelle. D'après le bulletin sur "La situation agricole", publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, la sécheresse a réduit la réserve d'humidité sur de grandes étendues de terre en ces cinq dernières années, et il faudrait des conditions très favorables pendant la saison de végétation pour combattre, sous ce rapport, l'effet des saisons précédentes. Il est probable que l'étendue ensemencée sera moins grande que d'habitude dans les provinces des Prairies à cause de l'insistance que l'on a mise à recommander aux cultivateurs de semer de bonne heure et de labourer le chaume avant de semer pour détruire les insectes. Une diminution de rendement est à craindre également sur de grandes étendues qui sont exposées à être envahies par les sauterelles et les vers gris pâles de l'Ouest.

Avis important pour les producteurs de tomates

Les exportations de tomates canadiennes et de produits de tomates sur la Grande-Bretagne ont beaucoup augmenté en 1932-33 et il y a tout lieu de croire que ce débouché sera maintenu et même encore développé, surtout pour les produits de première qualité. Ceux qui s'occupent de la production des légumes frais, pour le marché, ont tout avantage à ce que la demande aux conserveries augmente, dit "La Situation agricole", un bulletin publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, et le producteur s'intéresse autant à la demande domestique qu'à la demande d'exportation pour les tomates et les produits des tomates. Les tomates et les produits de tomates en boites constituent le produit principal des conserveries canadiennes. La valeur des tomates en boites, jus, pâte et purée, sans compter les catsups et les sauces, se chiffrait par un total de $4,076,336 en 1931, et de $3,488,954 en 1932.

Frais de production du fromage

Les frais de fabrication du fromage canadien sont beaucoup moins élevés dans les grandes fabriques bien conduites que dans les petites fabriques, s'il faut en croire les chiffres recueillis au cours d'une enquête économique sur les opérations des fromageries de l'Ontario, conduite par les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Les frais de fabrication se rattachent intimement à la quantité produite. La plus grande différence entre les fabriques où les frais étaient les plus élevés et celles où ils étaient le moins élevés, était de 1.68c par livre, ce qui équivaut à environ 15c par 100 livres de lait. Aux prix qui avaient cours en 1931, ceci représente une différence d'environ 20 pour cent. La différence entre les frais encourus dans le groupe de fabriques qui produisaient moins de 25 tonnes par an et ceux des fabriques où la production moyenne était de 175 tonnes par an, était de 1.16c par livre, soit environ 10c par cent livres de lait.

La chance et la culture des légumes

La chance n'entre pour rien dans la culture des légumes. On entend souvent les ménagères dire: "Je n'ai pas eu de chance avec mon jardin cette année", mais presque toujours c'est leur insouciance qui est à blâmer pour cet échec. Les très petites semences sont enfouies trop profondément, les grosses sont trop serrées dans les lignes, on laisse les mauvaises herbes étouffer les jeunes plantules tendres, la terre est dure et sèche, l'égouttement est mauvais, enfin il y a mille et un facteurs qui tous, cependant, pourraient être corrigés, s'il faut en croire le Ministère fédéral de l'Agriculture. En ce qui concerne la plantation, les fèves et les pois devraient être enfouis à 2 pouces, les betteraves, les concombres, les melons musqués, les panais, les radis, les épinards, les courges, et les navets, à un pouce; les choux de Bruxelles, les choux, les carottes, les chou-fleurs, la laitue, les oignons, le piment, et les tomates, à ½ pouce; le blé d'Inde, 1 à 2 pouces, et le céleri, à ¼ de pouce.

Simplicité des moyens répressifs contre les insectes

Les moyens répressifs adoptés contre la plupart des insectes qui nuisent aux légumes n'ont rien de difficile ni de très compliqué. Il suffit que le producteur tienne compte de un ou deux faits très simples qu'il peut apprendre rapidement en observant les habitudes des insectes qui causent les dégâts, dit Alan G. Dustan, de la Division fédérale de l'Entomologie. Les insectes se divisent en deux catégories générales, suivant le genre de méfaits qu'ils causent. Il y a les insectes broyeurs qui, en se nourrissant, arrachent un morceau de la plante qu'ils attaquent; il y a aussi les insectes suceurs qui sucent les jus des feuilles ou des tiges sans presque laisser de traces. Pour les insectes broyeurs (chenilles, vers gris, etc.) trois poisons sont généralement recommandés. Ce sont l'arséniate de plomb, l'arséniate de chaux et le vert de Paris. Quant aux insectes suceurs (les pucerons, les punaises des plantes, les siccadelles, etc.) on les combat ordinairement par le sulfate de nicotine, soit sous forme liquide, soit en poussière.

Camions et automobiles de fermes

L'introduction du tracteur il y a une vingtaine d'années a marqué le commencement de la période de l'expansion la plus rapide dans l'étendue des fermes, spécialement sur les plaines de l'Ouest où cette source d'énergie motrice peut être employée avantageusement. En 1921, il y avait 47,455 tracteurs sur les fermes, en 1931 il y en avait 105,269. Le nombre des camions et des automobiles a suivi une progression correspondante. Il y avait, en 1921, 157,022 véhicules de ce genre sur 711,090 fermes, soit environ un véhicule par quatre fermes. En 1931, alors que le nombre de camions enregistrés séparément était de 48,402 et celui des automobiles de 321,276 il y avait un véhicule à moteur par deux fermes. 303,364 fermes ont déclaré avoir des automobiles et 46,366 des camions.

Par où l'Australie diffère

Le blé est la récolte la plus cultivée en Australie; il couvre normalement les deux tiers et même plus de l'étendue en culture. L'Australie diffère sous ce rapport des autres pays exportateurs, le Canada, les Etats-Unis et l'Argentine, où les autres récoltes de grain occupent des étendues relativement plus grandes. Par exemple, l'Argentine a de grandes étendues en maïs et en lin, les Etats-Unis de grandes superficies en maïs, avoine et orge tandis que le Canada a une grande partie de ses terres en avoine et en orge. La concurrence pour la terre en Australie se fait plutôt entre certaines industries comme la culture du blé, l'industrie laitière, l'élevage des moutons qu'entre les récoltes.

La vente du grain par l'intermédiaire des poules

La statistique, toujours indiscrète, nous apprend que la poule canadienne moyenne a pondu 112 oeufs en 1931. Or, les chiffres des fermes expérimentales nous disent qu'il faut en moyenne 65 livres de grain pour produire 112 oeufs par poule. Cent douze oeufs à 10 cents la douzaine donnent un revenu total de 93 cents pour chaque poule. Ceci laisse un revenu brut par 100 livres de nourriture de $1.43, ou un rapport par boisseau de 89 cents pour le blé, de 58 cents pour l'orge et de 55 cents pour l'avoine. Les prix moyens pour ces trois céréales en 1932 étaient de 31 cents, 20 cents et 19 cents respectivement. La vente du grain par l'intermédiaire de la poule moyenne représente donc un surplus de 58 cents pour le blé, de 38 cents pour l'orge et de 36 cents pour l'avoine, par comparaison au prix de vente ordinaire du grain. Et nous n'avons parlé que de la poule moyenne. Les bonnes pondeuses paient un prix plus élevé pour la nourriture qu'elles reçoivent.

Plantations de framboisiers

Lorsqu'on attend jusqu'au printemps pour appliquer du fumier aux plantations de framboisiers, il est bon également de semer une plante-abri pour empêcher que les tiges ne fassent une pousse trop tardive. Les incursions de la maladie de la mosaïque nous obligent à renouveler plus fréquemment nos plantations et le planteur qui ne peut pas se procurer de grosses quantités de fumier trouvera qu'un assolement de plus courte durée se prête mieux à l'emploi d'une plante-abri et au système de paillis, parce que chaque plantation nouvelle peut être précédée pendant une saison par une récolte de récolte de trèfle rouge ou de trèfle d'alsike, que l'on enfouit à la charrue et qui laisse le sol en excellent état pour la plantation nouvelle. Cette méthode de renouvellement répété tous les six ans et qui comporte un bon engrais vert, une plante-abri ou un paillis et des quantités suffisantes d'engrais chimiques, met la plantation de framboisiers sur le même rang que le verger, en ce sens qu'elle est plus ou moins indépendante de la provision de fumier qui devient de plus en plus rare et de plus en plus coûteuse.—Bulletin sur la culture du framboisier, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Insecticide commode de jardin

Le pyrèthre qui empoisonne les insectes suceurs est une poudre brun pâle à jaunâtre qui se compose de capitules pulvérisés de certaines espèces de chrysanthèmes cultivées principalement dans les Balkans, mais aujourd'hui répandues également sur ce continent. On s'en sert principalement sur les légumes et les fruits qui doivent être mangés prochainement, car le pyrèthre qui est mortel pour les insectes est sans effet sur les êtres humains. C'est là son caractère le plus remarquable. Il se détériore très rapidement lorsqu'il est exposé à l'air et pour cette raison il faut s'assurer qu'il est frais et qu'il a été conservé dans des contenants imperméables à l'air. On peut s'en servir sous forme de poussière, soit pur ou mélangé avec quatre fois son poids de farine de qualité inférieure. Comme pulvérisation pour les fruits et les légumes, on s'en sert ordinairement à raison d'une once par gallon d'eau.

La demande croissante pour les chevaux de ferme

L'industrie de l'élevage du cheval fait sans cesse de nouveaux progrès, spécialement en ce qui concerne le cheval de ferme dont plus de 1600 ont été fournis aux provinces de l'Est pour les Prairies en 1933. Une grande recrudescence d'activité a été notée l'année dernière chez les éleveurs de chevaux de trait de race pure, nous dit le nouveau bulletin sur la "Situation agricole" que vient de publier le Ministère de l'Agriculture à Ottawa. Le nombre des enregistrements des chevaux Clydesdales, Percherons et Belges est en effet le double de celui de 1932. Comme le stock de chevaux de ferme métis est à peu près épuisé, une vive demande se développe pour de jeunes animaux de race pure comme sujets de souche. Le réveil général de l'intérêt dans l'emploi des chevaux, dans l'agriculture canadienne, s'accompagne d'une activité croissante de la part des cultivateurs et des éleveurs tendant à l'élevage de chevaux en plus grand nombre et de meilleure qualité pour la ferme et pour la production. On prévoit que la demande sera plus vive et les prix meilleurs, ce qui résultera sans doute en un progrès général de l'industrie de l'élevage.

La mouche à scie de la tige du blé

Les larves de la mouche à scie de la tige du blé coupent les tiges et celles-ci s'affaissent. Au Manitoba, dit l'Entomologiste du Dominion, on a trouvé que cette section ne se produit que lorsque les plantes commencent à perdre leur sève. Cette découverte importante a permis aux cultivateurs dont les champs sont envahis par la mouche de sauver leur grain en le récoltant tandis qu'il est encore un peu vert. Grâce à cette moisson hâtive, on a sauvé en une seule année au Manitoba des récoltes qui valaient $3,500,000.



AU SACRE-COEUR

Dimanche prochain aura lieu la grande partie de cartes organisée par la commission scolaire. Comme notre école a besoin de tous les revenus possibles, nous devons encore avoir recours à nos parties de cartes. Espérons que les paroissiens ne laisseront pas passer l'occasion de venir témoigner aux commissaires leur gratitude pour tous les sacrifices dont ils font preuve dans la direction des affaires de la paroisse. Venons nombreux leur montrer que nous sommes tous avec eux!

Notes

Le R.P. Desjardins, S.J., du Collège de St-Boniface, a fait le sermon de circonstance à l'heure sainte de vendredi dernier. Ce prédicateur bien connu a su toucher l'âme des paroissiens du Sacré-Coeur et ceux-ci, de leur côté, garderont un bon souvenir de lui.

Le Cercle Dramatique est en train de préparer quelque chose. Plusieurs fois le chroniqueur a surpris des membres dans une des classes de l'école. Que font-ils? Le chroniqueur a pris sur lui de résoudre ce mystère! Peut-être que la semaine prochaine il pourra dévoiler au public le fruit de ses recherches!

Rome — Le cardinal Franz Ehrle, doyen du Sacré-Collège, ancien bibliothécaire et archiviste de la Sainte Eglise, est mort à 88 ans.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

WINNIPEG

Orchestre Symphonique de Winnipeg

Dimanche 8 avril, l'Orchestre Symphonique de Winnipeg donnera son dernier concert de la saison, avec Mlle Eva Naiditch, pianiste, comme soliste.

Les amateurs de belle musique devront profiter de cette dernière occasion de témoigner leur appréciation et leur encouragement à cette organisation de premier ordre! Qu'ils remplissent la salle de l'Auditorium! Peu de gens réalisent que, parce que l'orchestre repose sur une base coopérative, les musiciens ne recevront aucune rénumération à moins qu'il y ait un surplus des recettes sur les dépenses à la fin de la saison. Si le public ne remplit pas tous les sièges disponbiles le dimanche 8 avril, le montant que recevront les musiciens suffira à peine à payer leur tramway. Bernard Naylor, chef d'orchestre, a préparé un programme exceptionnellement choisi que personne ne devrait manquer. Les prix sont modiques.

Programme

Ouvérture—
Léonore no 3 .... Beethoven
Carmen—Suite no 1 .... Bizet
Concerto no 1 en si bémol mineur pour piano et orchestre .... Tschaikowsky
Solo de piano .... Eva Naiditch

J. W. Dafoe chancelier de l'Université du Manitoba

J. W. Dafoe, rédacteur en chef du "Free Press", de Winnipeg, a été élu par acclamation chancelier de l'Université du Manitoba. Il succède à l'archevêque S. P. Matheson, qui avait été nommé en 1904. M. Dafoe a reçu en 1926 le titre de docteur ès lettres honoraire.

Le coût de l'assistance à Winnipeg

Dans les trois années d'assistance, les dépenses ont été de $9,226,302 dont la part de Winnipeg a été de $3,376,911 et celle des deux gouvernements, de $5,849,390. Une somme de $607,647 seulement a été payée par Winnipeg, la balance ayant été différée; elle se monte présentement à $2,769,000 et elle atteindra près de $4.000,000 à la fin de 1934. Cette somme, remboursable par un emprunt de quinze années comprenant intérêts et fonds d'amortissement, coûtera environ $412,000 par année et un total de $6,180,000, et à la fin de l'année 1934 le besoin de l'assistance ne sera pas terminée. Pour l'année 1933, les dépenses se sont élevées à au-delà de $3,600,000, soit une moyenne de $10,000 par jour. La part de Winnipeg a été de $1,324,000. Les détails de ces dépenses se décomposent comme suit: Nourriture, $1,748,654; loyer, $1,134,045; vêtements, $192,432; chauffage, $373,307. Les frais d'administration, complètement à la charge de Winnipeg, se montent à 141,018. Dans le but de combattre le chômage et les frais d'assistance, un mouvement de retour à la terre a été institué et les rapports sont très satisfaisants, le coût d'entretien d'une famille sur la terre étant bien moins élevé qu'en ville.

PETITES NOTES

M. Laurent Bourgouin, de Montréal, arrivera à Winnipeg le 9 avril, pour assister au mariage de sa soeur, Mlle Renée Bourgouin, qui aura lieu fin d'avril.

* * *

M. et Mme Louis Léger ont passé les vacances de Pâques à Moose Jaw, Sask.

* * *

M. André Vaudoyer est parti pour un voyage de quinze jours dans l'Est.

M. et Mme Jean Bourgouin annoncent le mariage de leur fille, Renée, avec le Dr Louis Bernard, de Montréal, fils de M. le Dr et Mme A. A. Bernard, qui aura lieu à la Cathédrale Sainte-Marie le mardi 24 avril, à midi. Son Excellence Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, bénira le mariage. Une réception à l'hôtel Royal Alexandra suivra la cérémonie.

* * *

M. Adrien Potvin, membre de la Commission du Service Civil, est retourné à Ottawa, jeudi, après avoir passé une semaine à Winnipeg.

* * *

M. Arthur Léger est retourné à Saskatoon, après avoir passé la fête de Pâques chez ses parents, M. et Mme D. J. Léger.

NOUVELLES DE PARTOUT

Mgr Turquetil est de retour de Rome

S. E. Mgr Turquetil, évêque titulaire de Ptolémaïs, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, est rentré au pays jeudi matin, de retour de son voyage ad limina. S. E. Mgr Turquetil est arrivé à Montréal accompagné du R. P. Pounard, O.M.I. Avant de retourner dans ses lointaines missions, le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson passera quelque temps chez les religieux de sa communauté, les RR. PP. Oblats, à la maison de la paroisse Saint-Pierre.

Trente secondes de silence à Montréal

MONTREAL — Son Honneur le maire Fernand Rinfret a invité les citoyens de Montréal à observer un silence de trente secondes, vendredi après-midi à trois heures, pour commémorer solennellement la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le maire avait inauguré ce genre d'observance l'an dernier à Montréal.

Un échec pour le président Roosevelt

New-York—Par 310 voix contre 72, la Chambre des représentants a décidé de passer outre au veto que le président Roosevelt oppose au projet d'accroître les pensions des anciens combattants et les traitements des fonctionnaires fédéraux.

Le sénat a renversé à son tour le veto du président en adoptant à une majorité de 63 contre 27 le fameux bill des vétérans.

Trente-trois républicains, 29 démocrates et un indépendant ont voté contre le président Roosevelt.

Un tonnerre d'applaudissements a salué le dépouillement du scrutin, qui donnait un peu plus qu'une majorité des deux tiers en faveur de l'adoption de la mesure qui fait maintenant partie des statuts du pays malgré l'opposition du président de l'union américaine.

Saint-Malo fournira la pierre de la croix

QUEBEC — Gaspé sera le théâtre de plusieurs cérémonies mémorables cet été quand les dignitaires de l'Eglise et de l'Etat du Canada et de plusieurs autres pays, y compris la France et la Belgique, se réuniront pour rendre hommage à Jacques Cartier, à l'occasion du quatrième centenaire de son arrivée au Canada.

La célébration aura lieu le 25 août.

Une messe en plein air sera l'un des principaux événements des fêtes du quatrième centenaire. A la fin de la messe, on bénira solennellement une croix de pierre, érigée pour rappeler celle que Jacques Cartier planta en mettant pied à terre à Gaspé il y a 400 ans. La pierre qui servira à l'érection de la croix viendra de Saint-Malo, endroit de la naissance de Cartier.

Nouveau procédé pour marquer le bétail

Régina — On expérimente en ce moment un nouveau procédé pour marquer le bétail. Au lieu de la brûlure par le fer appliquée jusqu'ici, on se servirait d'une peinture spéciale, indélébile. Le pinceau remplaçant le fer, la méthode serait aussi plus humaine. On dit que les premiers essais sont satisfaisants.

Promotion au Contentieux du Pacifique Canadien

Le poste d'avocat chargé des affaires légales du district de Québec au Contentieux du Pacifique Canadien, rendu vacant il y a près de trois mois par la mort de M. Rodolphe Paradis, sera rempli par M. L. G. Prévost, C.R., qui fait partie de cet important service de la compagnie de chemin de fer depuis déjà plusieurs années. Cette promotion honore un les nôtres qui a su s'affirmer par ses talents et s'imposer à l'appréciation de ses supérieurs, avec le résultat que ceux-ci n'hésitent pas aujourd'hui à lui confier ce poste de haute responsabilité.

GRAND FILM QUI SERA POPULAIRE

M. Julien Duvivier, cinéaste français, est à Péribonka et s'occupe de filmer "Maria Chapdelaine"

Péribonka, P.Q.—M. Julien Duvivier, le grand cinéaste français qui est venu au Canada pour filmer dans la région du Lac St-Jean l'immortel chef-d'oeuvre de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine", vient d'arriver ici avec son opérateur de prise de vues, M. A. Thirard.

A leur arrivée, ils se sont retirés à l'hôtel Bédard, dont le propriétaire, M. Samuel Bédard, est celui qui engagea Louis Hémon sur sa ferme en 1912 et qui devint par la suite le Samuel Chapdelaine du roman. On sait que son épouse, née Laura Bouchard, est décédée en 1932.

Les deux Français n'ont pas perdu de temps; ils se sont mis à l'oeuvre immédiatement. Ils ont tout d'abord rendu visite à mademoiselle Eva Bouchard (Maria Chapdelaine), de qui ils ont recueilli une foule de renseignements qui leur seront bien précieux pour rendre aussi fidèlement que possible l'idée de l'auteur et donner à cette belle production cinématographique le maximum de couleur locale.

MM. Duvivier et Thirard profiteront de leur premier séjour dans cette région pour visiter Péribonka, Honfleur et les paroisses avoisinantes dans le but de filmer les plus belles scènes d'hiver qui, à cet endroit, sont incomparables, et que Louis Hémon a décrites d'une façon admirable. Ajoutons de plus qu'ils ne pouvaient choisir une meilleure époque de l'année pour prendre contact avec les jeunes gens de la localité qui, pour la plupart, reviennent en ce moment des chantiers où ils ont passé l'hiver.

Les interprètes principaux de ce film, qui promet d'égaler le gros succès de "Maria Chapdelaine" en librairie, seront Harry Baur et Madeleine Renaud, deux artistes du cinéma français que des cinéphiles canadiens ont eu l'occasion d'applaudir à maintes reprises. La distribution comprendra également un groupe de gens du pays de Maria Chapdelaine qui seront spécialement entraînés à cet effet et qui sont tout indiqués pour rendre la réalisation de ce succès cinématographique encore plus parfaite.

Après avoir pris les scènes d'hiver nécessaires et obtenu des gens de l'endroit tous les détails relatifs à la mise en scène et aux coutumes du pays, MM. Duvivier et Thirard retourneront en France. Ils reviendront au Canada à l'automne avec leur troupe pour compléter ce grand film qui, nous n'en doutons pas, sera montré dans tous les pays à la gloire du cinéma français.

Excuses de l'"Ordre" à ses lecteurs

On lisait dans le numéro de l'"Ordre" du 24 mars, sous la signature de la direction:

"Ce 24 mars, deux semaines après sa fondation, l'"Ordre" compte près d'un millier d'abonnés en règle avec la caisse, venus pour la plupart de leur propre mouvement, et quelque 8,500 acheteurs au numéro. A cette clientèle de la première heure, il adresse des remerciements émus.

Il offre en même temps à ses abonnés de l'extérieur (Québec compris) ses excuses pour l'attention toute particulière qu'il aura dû porter pendant quelques jours aux affaires municipales de Montréal, d'un si haut intérêt pour la grande majorité de ses lecteurs. Il n'oubliera pas ce qu'il leur doit et ils peuvent être assurés qu'il prend dès maintenant les mesures pour assurer à sa rédaction, en les accentuant encore, l'intérêt et la diversité qu'ils ont su apprécier jusqu'ici."

En fait l'"ORDRE" a agréablement surpris jusqu'ici la plupart de ses lecteurs en traitant la question municipale de Montréal, abstraction faite de toute considération de personnes. Il aura conservé à travers cette campagne tout son intérêt pour le lecteur étranger à la métropole.

Nashua, N.H.—M. l'abbé Charles-S. Lacroix, âgé de 73 ans, curé de la paroisse Saint-Louis de Gonzague de Nashua, est décédé, jeudi matin. Le regretté défunt était un prêtre très avantageusement connu, dans l'Etat du New Hampshire. Il était né à Sainte-Brigitte, P.Q. et avait reçu son éducation dans la province de Québec.